



BILAN D'ACTIVITE

2019 DU CENTRE DE
RESSOURCES
CULTURE
POUR LE DLA



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| LES INFORMATIONS CLES | 5 |
| INTRODUCTION | 9 |
| BILAN DETAILLE DES ACTIONS | 19 |
| ANNEXES | 45 |
| AXE 1/ MOBILISER LES TETES DE RESEAU ET ACTEURS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF AU PROFIT DU DISPOSITIF DLA | |
| ANNEXE 1 : LETTRES D'INFORMATION DU CRDLA CULTURE | Page 3 |
| ANNEXE 2 : INTERVIEW POUR LE JOURNAL DE FRANCE ACTIVE, WALTER #18, FEVRIER 2019 | Page 11 |
| ANNEXE 3 : EXEMPLE DE DOCUMENT DE COMMUNICATION DISTRIBUE LORS DU FESTIVAL D'AVIGNON | Page 13 |
| ANNEXE 4 : CONVENTION AVEC LE CNV | Page 15 |
| ANNEXE 5 : CONVENTION AVEC LES AGENCES CULTURELLES REGIONALES | Page 21 |
| Productions des Fédérations | |
| ANNEXE 6 : LETTRE D'INFORMATION DE LA COFAC : RUBRIQUE « ACCOMPAGNEMENT » ET SITE INTERNET | Page 29 |
| ANNEXE 7 : LETTRE D'INFORMATION DE L'UFISC : RUBRIQUE « ACTUALITES MISSION CRDLA CULTURE » | Page 35 |
| AXE 2/ REALISER DE LA VEILLE, DE LA CAPITALISATION ET REPERER LES INNOVATIONS | |
| ANNEXE 8 : PRESENTATION DES CHIFFRES CULTURE DE L'ENQUETE DU CNRS | Page 41 |
| ANNEXE 9 : ANALYSE DES BASES DE DONNEES RNA, NAF | Page 49 |
| ANNEXE 10 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE NATIONALE « ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEUSES » | Page 59 |
| ANNEXE 11 : PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DE L'OPP | Page 69 |
| Productions des Fédérations | |
| ANNEXE 12 : UFISC : NOTE « LES LIENS ENTRE CULTURE ET ESS » | Page 75 |
| ANNEXE 13 : COFAC : EXTRAIT DE FICHES DE PRESENTATION DES ADHERENTS DE LA COFAC | Page 83 |
| AXE 3/ APPORTER UN APPUI-CONSEIL ET DES RESSOURCES AUX DLA DEPARTEMENTAUX ET DLA REGIONAUX | |
| ANNEXE 14 : TABLEAU DE SUIVI ANNUEL DES APPUIS CONSEILS | Page 89 |
| ANNEXE 15 : 2 EXEMPLES D'APPUI CONSEIL | Page 95 |
| ANNEXE 16 : PRESENTATION DU DLA A LA DRAC NOUVELLE AQUITAINE EN LIEN AVEC LE DLA 33 | Page 105 |
| ANNEXE 17 : SUPPORT D'INTERVENTION POUR LA DERNIERE JOURNEE D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DLA 28/DLA 61 | Page 111 |
| ANNEXE 18 : ARTICLE DU SITE « CULTURE ET DLA REGIONAUX » | Page 115 |
| ANNEXE 19 : EXEMPLE DE SUPPORT DE VISIOCONFERENCE ENTRE AGENCE CULTURELLE REGIONALE ET DLA | Page 123 |

| | |
|---|----------|
| ANNEXE 20 : DLA EXPRESS N°96 SPECIAL CULTURE ET DOCUMENT "ENJEUX ET ACTUALITES DU SECTEUR" | Page 129 |
| ANNEXE 21 : COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRESTATAIRES | Page 139 |
| ANNEXE 22 : BILAN 2004-2018 DES ACCOMPAGNEMENTS DLA DANS LA CULTURE | Page 145 |
| ANNEXE 23 : VALORISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DLA DU RIF | Page 149 |
| ANNEXE 24 : ARTICLE LA PLACE DU NUMERIQUE DANS LES PROJETS CULTURELS PUBLIE DANS LES « BELLES HISTOIRES DU DLA » | Page 157 |
| ANNEXE 25 : EXTRAIT FICHE REPERE « L'ÉCOLE DES ARTS DE CIRQUE » | Page 161 |
| ANNEXE 26 : EXTRAIT FICHE REPERE « LE LIEU INTERMEDIAIRE » | Page 169 |
| ANNEXE 27 : EXTRAIT VERSION DE TRAVAIL FICHE REPERE « LE TIERS LIEU A VOCATION CULTURELLE » | Page 175 |
| ANNEXE 28 : EXTRAIT VERSION DE TRAVAIL FICHE REPERE « LE FESTIVAL » | Page 181 |
| ANNEXE 29 : ARTICLE SUR L'ACTUALITE DES AIDES A L'EMPLOI | Page 185 |
| ANNEXE 30 : ARTICLE SUR LE FONPEPS | Page 191 |
| ANNEXE 31 : EXTRAIT FICHE TECHNIQUE « L'EMPLOI D'INTERMITTENTS DANS LES COMPAGNIES SOUS STATUT ASSOCIATIF » | Page 195 |
| ANNEXE 32 : EXTRAIT DE L'OUTIL DIAGFLASH DLA | Page 201 |
| ANNEXE 33 : COMPTE-RENDU DE LA VISIO-CONFERENCE « LES ENJEUX DE L'ESS ET LE ROLE DU DLA » | Page 205 |
| ANNEXE 34 : SUPPORT POWERPOINT DE LA FORMATION AUX DLA GRAND EST | Page 209 |
| ANNEXE 35 : EXTRAIT DE LA METHODE D'ANIMATION DE LA REUNION D'ECHANGE SUR LE DIAGNOSTIC PARTAGE AVEC L'OUTIL « PADLET » | Page 213 |
| Productions des Fédérations | |
| ANNEXE 36 : COFAC : NOTE SUR L'IMPACT DE L'INSTRUCTION MINISTERIELLE RELATIVE A L'INDEMNISATION DES SERVICES D'ORDRE | Page 215 |
| ANNEXE 37 : COFAC : NOTE SUR LES PRATIQUES AMATEURS | Page 219 |
| ANNEXE 38 : COFAC : NOTE SUR LA REFORME DE LA LICENCE D'ENTREPRENEURS DU SPECTACLE | Page 223 |
| ANNEXE 39 : COFAC : NOTE SUR L'INSTRUCTION FISCALE 1998, LA REGLE DES 4P ET L'IMPACT DE LA LOI LCAP | Page 227 |
| ANNEXE 40 : UFISC : NOTE SUR LES FONDS EUROPEENS | Page 233 |
| ANNEXE 41 : UFISC : NOTE SUR LES AIDES A L'EMPLOI POUR LE SECTEUR CULTUREL | Page 239 |
| ANNEXE 42 : UFISC : RAPPORT D'ENQUETE SUR L'EGALITE HF DANS LES RESEAUX | Page 245 |
| ANNEXE 43 : UFISC : NOTE SUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE, LA CULTURE ET L'ESS | Page 251 |
| ANNEXE 44 : UFISC : EXTRAIT DE SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE DLA « LES RELATIONS FINANCEURS PUBLICS / ASSOCIATIONS » | Page 257 |
| ANNEXE 45 : UFISC : EXTRAIT DE SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE DLA « LES LIEUX INTERMEDIAIRES » | Page 263 |
| AXE 4/ CONTRIBUER A LA COORDINATION, L'EVALUATION ET LA VALORISATION DU DISPOSITIF | |
| ANNEXE 46 : EXEMPLE DE CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE SALARIE AVEC LES CONFEDERATIONS | Page 271 |

LES INFORMATIONS CLES



CHIFFRES CLES 2019

12 000 structures artistiques et culturelles accueillies depuis 2004 par le DLA
et 8 000 accompagnées



| Expertise et appuis aux DLA | Ressources sectorielles | Professionnalisation, outils et ressources métier DLA | Animation et coordination | Actions inter CRDLA / Avise | Communication et visibilité |
|--|---|--|---|--|---|
| 130 appuis-conseils aux DLA D | 1 enquête nationale sur les associations culturelles | 6 visio-conférences | 50 départements en contact avec le CRDLA | 4 réunions inter CRDLA | 68 462 vues sur le site |
| 12 appuis renforcés aux DLA D | 4 fiches repères | 1 formation en région | 20 déplacements sur tout le territoire | 5 coopérations thématiques | 11 790 abonnés à la lettre d'info |
| 21 appuis renforcés aux DLA R | 6 études et dossiers sur le secteur culturel publiés ou relayés auprès du réseau DLA | 3 interventions dans le cadre d'actions de professionnalisation | 3 séminaires DLAR/CRDLA | 1 appui à la publication du guide « Culture & ESS » d'Avise | 3 lettres d'information |
| 5 interventions lors de comités d'appuis ou inter DLA | 15 outils et ressources mis à jour ou publiés sur le site | 2 séminaires d'échanges entre consultants | 1 séminaire prestataires culture DLA | 3 jours de travail sur le groupe sectoriel CRDLA | 1 948 abonnés sur les réseaux sociaux |
| | | 5 témoignages publiés sur les coopérations entre DLA et CRDLA | 10 rendez-vous avec des nouveaux prestataires | | 8 interventions sur le DLA lors d'événements |
| | | 4 capitalisations d'accompagnements et de rencontres DLA | 6 réunions avec les confédérations | | 24 contributions au DLA Express |
| | | | 6 conventions signées avec des acteurs de l'accompagnement | | 1 édition spéciale culture du DLA express |

TEMPS FORTS 2019

LEGENDE

- Publications 
- Actions de professionnalisation 
- Actions régionales DLA 
- Evénements/Interventions stratégiques 
- Temps partenariaux 
- Animation réseau DLA 

01

JANVIER

-  • Visioconférence DLA : les enjeux de l'ESS et le rôle du DLA
-  • Formation DLA : les rapprochements et les fusions
 - Lancement de l'expérimentation avec France Active sur les lieux coopératifs
-  • Les accompagnements DLA dans la culture de 2004 à 2017
-  • Focus sur le comité d'appui sectoriel du DLA de Gironde

FÉVRIER

02

- Rencontres culture de la Cofac
- Groupe de travail du DLA 31 pour l'accompagnement collectif sur la diffusion des compagnies
- Rencontre des prestataires culture (DLA 33)
-  • Séminaire DLA (Bourgogne-Franche-Comté)

03

MARS

- Groupe de travail : DLA 2020
- Comité de pilotage du CRDLA Culture
- Rencontres européennes Pop mind
-  • Formation DLA : le diagnostic partagé
 - Rencontre avec les agences régionales culturelles
-  • Visioconférence DLA : les pratiques amateurs

AVRIL

04

-  • Visioconférence DLA : les relations entre associations et financeurs publics
- Bilans d'accompagnements (DLA 91 et DLA R IDF)
- Séminaire inter DLA R et CRDLA

05

MAI

- Forum Entreprendre dans la Culture Paris
-  • Publication des fiches-repères Le lieu intermédiaire ; L'école de cirque
- Bilan d'accompagnement (DLA 77)
-  • Rencontre DLA D et DLA R (PACA)

JUIN

06

-  • Publication : L'emploi d'intermittent.es
- Bilans d'accompagnement (DLA 61/28)
- Visioconférence DLA : égalité HF
-  • Comité de suivi (DLA 31)
- Comité d'appui sectoriel (DLA 33)
- Visioconférence DLA : les collectifs d'artistes plasticiens
-  • Visioconférence DLA : les risques psychosociaux
-  • Rencontre DLA 33/DRAC Nouvelle Aquitaine
- Séminaire inter DLA R et CRDLA
-  • Lancement de l'enquête nationale : Associations culturelles employeuses

TEMPS FORTS 2019

LEGENDE

- Publications 
- Actions de professionnalisation 
- Actions régionales DLA 
- Événements/Interventions stratégiques 
- Temps partenariaux 
- Animation réseau DLA 

07

JUILLET

- Festival d'Avignon : stand Culture & ESS
- Inter CRDLA
- Visio conférence pour les DLA de Bourgogne-Franche-comté

09

SEPTEMBRE

- Comité de pilotage DLA R (Nouvelle Aquitaine)

10

OCTOBRE

- Forum national des associations et des fondations
- Rencontre des consultants culture DLA
- Visio conférence DLA : les lieux intermédiaires
- Comité de pilotage (DLA 91)
- DLA Express Spécial Culture
- Articles repères : les aides à l'emploi

11

NOVEMBRE

- Séminaire CRDLA et DLA R
- Inter DLA (Nouvelle Aquitaine)
- Appui renforcé (DLA 52)
- Formation aux DLA D du Grand Est
- Forum Entreprendre dans la culture Nouvelle Aquitaine
- Groupe de travail sur les ressources sectorielles dans le DLA
- Formation sur les aides à l'emploi
- Forum National ESS et Innovations Sociales

12

DECEMBRE

- Atelier « Egalité HF » avec les consultant.es DLA
- Inter CRDLA

INTRODUCTION



Avec la cinquième édition du « Paysage associatif français »¹ publiée en 2019, Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau rendent visible l'évolution du secteur associatif. Celle-ci se fait aussi l'écho d'une société en pleine transformation, au moment où s'expriment les enjeux croisés des transitions numériques, énergétiques et climatiques, ainsi que les transformations culturelles qui s'imposent telles que la question de la place des femmes dans les sociétés ou encore le rapport au travail et les évolutions de l'emploi. Ce paysage contrasté est également marqué par une hausse des inégalités de niveau de vie et de fortes inégalités territoriales.

- L'engagement associatif ne se dément pas. Si le nombre d'associations augmente, les associations employeuses baissent légèrement, principalement du fait des phénomènes de concentration. Cette multitude d'associations implantées sur leur territoire et menées par des salariés.e.s et des bénévoles reflète la forte dynamique sectorielle qui va de pair avec un besoin de participation et d'engagement citoyen qui semble inégalé.
- On observe avec la loi ESS puis la loi PACTE, un « brouillage des frontières » progressif entre les associations, l'entrepreneuriat à la lucrativité limitée, l'entrepreneuriat social, les entreprises à mission, la RSE ou encore les associations d'utilité sociale, car, comme s'interroge le Haut-Commissariat à la Vie Associative, en juillet 2019² « à vouloir à tout prix concilier performance économique et utilité sociale, saurons-nous encore dans quelques années opérer une réelle distinction entre « entreprise sociale », « entreprise à mission », « association », « fondation » et « fonds de dotation », entre « activités lucratives avec un but social ou environnemental » et « activités non lucratives et d'intérêt général », entre « don/générosité » et « investissement » ? » Ce brouillage agit de plus en plus fortement sur les associations, qui souffrent encore de lourds stéréotypes sur leur manque de professionnalisme ou leur supposée dépendance aux financements publics.
- La société fait également face à des enjeux de taille, auxquels les politiques de rigueur répondent de façon brutale alors que les dynamiques citoyennes locales s'organisent pour consolider les territoires et envisager de co-construire des politiques publiques qui leur semblent plus adaptées. Echelles nationale et locale se répondent ainsi au travers des traditionnels corps intermédiaires, dont se revendiquent une partie des associations, mais dont le rôle de médiation semble particulièrement mis à mal.

Le monde associatif est ainsi pris dans le courant des mouvements de citoyen.nes qui s'auto-organisent pour mener leurs projets, exprimer leur pouvoir d'agir, et sans faire nécessairement appel au statut associatif ni référence au fait associatif, exploitant le fort potentiel offert par la révolution numérique et de nouvelles formes de mobilisations ultra locales. Il fait aussi face à une certaine perte de confiance et de légitimité, ainsi qu'à une forme de concurrence nouvelle issue des entrepreneur.es sociaux et des militant.es d'un capitalisme vertueux, concurrence qui reflète à la fois de nouvelles aspirations individuelles dans une société qui s'interroge sur son avenir, mais aussi pour certain.es, la compréhension des missions d'utilité sociale comme des opportunités en termes de marchés à développer.

Secteur culturel associatif, quelques données chiffrées

Un secteur qui fait poids : une croissance de près de 30 % entre 2011 et 2017

Représentant 23 % de l'ensemble des associations, les quelques 345 000 associations culturelles couvrent un volume d'activité très important sur l'ensemble du territoire. Leur développement et l'attrait de ce secteur n'a pas faibli ces dernières années. Cette croissance est particulièrement spectaculaire parmi les associations culturelles non employeuses (+ 36 %).

Le bénévolat

L'enquête de Viviane Tchernonog et de Lionel Prouteau citée plus haut montre que dans le secteur culturel, la hausse de la participation bénévole est plus importante que dans l'ensemble du secteur : on compte en moyenne 26 bénévoles par association en 2017, contre 21 en 2011, pour

¹ Le paysage associatif français, Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, CNRS, 2019

² Rapport du Haut Conseil à la vie associative, *Rôle et place des associations dans le contexte des nouveaux modèles d'entreprise. Comment répondre aux défis sociétaux ?* juillet 2019

près de 100 heures de travail individuel par an en moyenne. Ce sont près de 7 millions de participations bénévoles.

Le nombre annuel moyen d'heures de bénévolat croît dans l'ensemble des associations culturelles (+ 10 %) et explose dans les associations employeuses (+ 41 %), battant en brèche l'idée selon laquelle la professionnalisation des structures se ferait au détriment de l'engagement bénévole.

L'emploi

Les associations culturelles employeuses représentent 23,4 % de l'ensemble des associations employeuses mais c'est aussi l'un des secteurs où l'emploi est le plus fragile. 86 % d'entre elles ont un recours régulier à l'emploi (et non pas un recours occasionnel ou exceptionnel).

On estime que près de 70 % des associations culturelles emploient moins d'un.e salarié.e sur l'ensemble de l'année, contre 52 % pour toutes les associations.

Fin 2013, on compte 200 000 salarié.es pour 77 000 ETP.

Pour le CNCRESS, « le secteur culturel dans l'ESS a été particulièrement impacté par les récentes réformes (baisse des emplois aidés, réforme des rythmes scolaires, loi Notre, suppression de la réserve parlementaire...). »

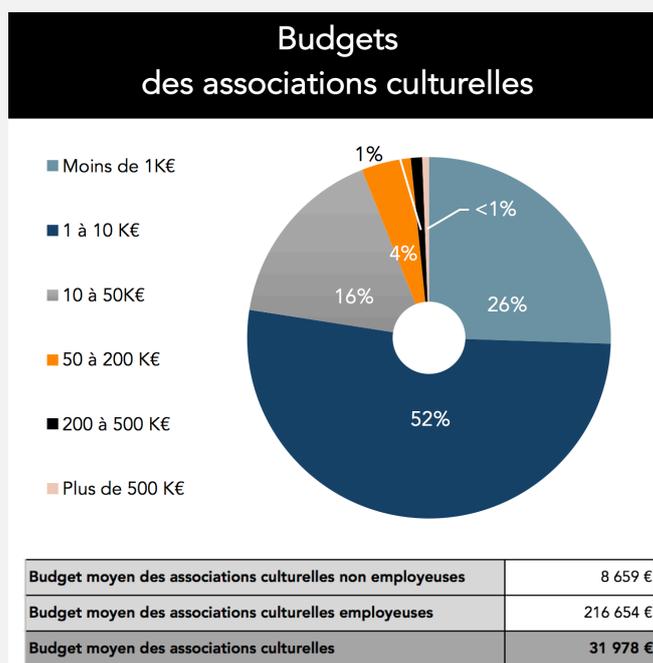
Ces emplois sont généralement plus fragiles et précaires que dans le reste du secteur associatif : 72 % des emplois rémunérés y sont occasionnels et l'on trouve dans les associations culturelles employeuses seulement 38 % de CDI.

Ils sont d'autre part marqués par la réduction dès 2017 des contrats aidés, les emplois PEC étant moins adaptés au tissu associatif culturel et leurs taux de prise en charge moins élevés que pour les CUI-CAE. Dans le secteur culturel, en effet, 11,5 % des emplois salariés de l'ESS étaient des contrats aidés en 2014 (contre 7,1 % dans l'ensemble de l'ESS). Le CNCRESS considère ainsi que les impacts de la fin des contrats aidés sur l'évolution globale de l'emploi dans le secteur culturel se mesurent très nettement, en particulier dans le spectacle vivant (l'emploi a baissé de 9,5 % en 2017 et de 5,2 % en 2018).

Les budgets

Les associations culturelles ont un budget moyen bien inférieur à la moyenne générale du secteur associatif, 78 % d'entre elles ont en effet un budget inférieur à 10 000 euros et en moyenne, leur budget est estimé à moins de 32 000 euros.

Le budget moyen des associations culturelles employeuses est quant à lui de 217 000 euros.



Dans un contexte de contraction des finances publiques, la dernière enquête du CNRS montre une forte diminution des subventions entre 2005 et 2017 (- 1,7 % par an), ces dernières ne représentant plus en 2017 que 20 % des ressources des associations (employeuses ou non employeuses), alors qu’elles constituaient 25 % de l’ensemble en 2011 et 34 % en 2005.

Les structures des ressources budgétaires des associations culturelles sont diverses, hybrides, mais caractérisées par la part majoritaire des ressources propres (cotisations et recettes d’activités) qui constituent 56 % des produits des employeuses et 72 % des produits des non employeuses. Comme le souligne Vivianne Tchernonog, « *contrairement à de nombreuses idées reçues, les associations vivent principalement à partir de ressources tirées de leurs activités* ».

Les subventions publiques atteignent 37 % des ressources budgétaires des associations culturelles en moyenne.

La répartition de leurs ressources est présentée dans le tableau ci-dessous. Il rend compte de la part importante des communes dans le financement des associations culturelles :

| Origine (détaillée) des ressources des associations culturelles (employeuses ou non) | Associations culturelles | Ensemble des associations |
|--|--------------------------|---------------------------|
| Adhérents | 13% | 9% |
| Donateurs, mécènes, fondations | 4% | 5% |
| Usagers | 34% | 42% |
| Communes | 26% | 11% |
| Départements | 6% | 12% |
| Régions | 7% | 4% |
| Etat | 7% | 10% |
| Union européenne | 1% | 1% |
| Organismes sociaux | 1% | 4% |
| Autres financements publics | 2% | 3% |
| Total | 100% | 100% |

Source : Enquête CES et Centre de recherche sur les associations "Le paysage associatif français", 2018

Les communes s’affirment en effet désormais comme le principal partenaire public des associations culturelles (leur part dans les ressources des associations culturelles passant de 14 % en 2012 à 26 % en 2018, leur prodiguant en moyenne un quart de leurs ressources budgétaires, par le biais de subventions ou de marchés publics). La part des commande publique est de près de 13 % (elle était de 7 % en 2011) et le mécénat de 4 % (il était de 5 % en 2012).

En 2020, les résultats de l’enquête d’Opale sur les associations culturelles employeuses apporteront une analyse plus fine de ce paysage qui connaît depuis quelques années de nombreuses transformations : évolution des budgets selon les types d’activités menées, progression du nombre et des types d’emplois sur les territoires, évolution des structures d’accompagnement etc.

Bien installé dans le paysage associatif et dans le champ en tension de l’ESS, le DLA a touché plus de 62 000 structures, dont 95 % d’associations depuis son lancement en 2004. Le secteur culturel y représente chaque année environ 1 200 structures accueillies / diagnostiquées et/ou bénéficiaires d’une ingénierie externe. L’intérêt de la mobilisation du DLA ne se dément pas mais les situations accompagnées sont de plus en plus complexes et la santé des structures de plus en plus fragile. Si les différentes évaluations du DLA montrent sa pertinence et son impact avec 73 % des structures qui estiment que « le DLA a eu des effets décisifs et durables », il n’en demeure pas moins que les financements du DLA restent soumis à des différences selon les territoires : possibilité d’y associer des financements du FSE ou non, participation des collectivités, etc. Il convient donc d’observer, de capitaliser et valoriser les démarches expérimentées sur certains territoires : des accompagnements renforcés avec de multiples partenaires intervenants en ressource, des

accompagnements collectifs pensés par filière, des modes de cofinancements ou des interventions financées par ailleurs mais articulées avec les actions des DLA...

CONTEXTE & ENJEUX LIÉS AU SECTEUR CULTUREL

■ Les politiques culturelles de l'Etat

En 2019, de nombreux chantiers sont ouverts au ministère de la Culture qui concernent de plus ou moins près les associations culturelles employeuses. Ces chantiers semblent cependant relever d'une logique d'éparpillement, sans politique publique affirmée en direction des associations culturelles. Ils donnent l'impression d'un difficile grand écart entre le soutien aux industries créatives dans une logique de compétitivité et une lente mais progressive prise en compte des acteurs de l'ESS et des enjeux qu'ils portent. Au moment même où prennent forme les transitions sociales et culturelles les plus radicales de ces derniers temps, ces contradictions historiques trouvent sans doute leurs limites.

- Les Micro-Folies et le plan tiers lieux

L'objectif des 1000 Micro-Folies d'ici trois ans a été affirmé et assorti d'un doublement des budgets prévus pour 2020. Ces projets prennent des formes hybrides dont pourraient s'emparer certains collectifs ou associations sur les territoires, déjà engagés dans des projets de tiers lieux et pour lesquels pourraient se renforcer des soutiens et financements croisés de différents partenaires.

- Volet culture du programme Action Cœur de Ville

Le programme Cœur de Ville piloté par le Commissariat général à l'égalité des territoires comprend un volet « culture » pour lequel le ministère souhaite le soutien des DRAC aux 222 communes identifiées. Ce soutien pourrait venir en appui des Micro-Folies, du renforcement des dispositifs d'éducation artistique et culturelle...

- Lancement des États généraux des industries culturelles et créatives (ICC)

Dans l'optique de constituer un Contrat de filière sur le modèle des filières industrielles, un comité stratégique de filière a été mis sur pied dans le champ (large) des industries culturelles et créatives, pour lequel des consultations ont été menées, notamment auprès de réseaux de l'ESS. Le chantier se poursuit dans une logique de renforcement des financements pour l'innovation sectorielle et du rayonnement international des entreprises culturelles et créatives. Il pourrait aboutir à de nouveaux dispositifs portant sur 5 axes :

- Transformation numérique de la filière,
- Développement de projets de recherche et d'innovation,
- Promotion de l'emploi, de la formation et des compétences pour la filière,
- Conquête de nouveaux marchés à l'international,
- Accompagnement des PME de la filière.

- Le soutien à l'emploi dans le spectacle via le FONPEPS

En octobre 2019, le FONPEPS évolue. Il se concentre sur une aide unique à l'embauche de salarié.es en contrats à durée indéterminée ou déterminée, pour occuper un emploi relevant des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage. Cette mesure rassemble les 4 premières mesures proposées initialement. Restent inchangés les dispositifs de soutien à l'emploi pour le secteur de l'édition phonographique, celui en faveur de l'emploi du plateau artistique de spectacles vivants dans les salles de petite jauge (maximum 300 personnes), l'aide à la garde de jeunes enfants pour les artistes et les technicien.ne.s intermittent.e.s du spectacle, et le dispositif de soutien dans le secteur des cafés-culture (cafés et restaurants). La mesure annoncée sur les groupements d'employeurs culture semble pour sa part dans l'impasse.

Le site d'Opale/CRDLA Culture permet de suivre l'actualité des aides à l'emploi. L'article // www.opale.asso.fr/article656.html // y est le plus consulté. En 2014, 11,5 % des emplois salariés dans le secteur culturel de l'ESS étaient des emplois aidés, fortement détruits à partir de 2017, avec un impact fort, notamment sur l'évolution de l'emploi dans le spectacle vivant³.

³ Note de conjoncture, CNCRESS, 2019

- **Une réforme de la licence d'entrepreneurs du spectacle**

En septembre 2019, un décret relatif à la réforme de la licence d'entrepreneur du spectacle modifie son fonctionnement et les modalités de contrôle et de sanction de l'activité d'entrepreneur du spectacle. Cette réforme permet de passer en effet d'un système de contrôle *a priori* (régime d'autorisation préalable) à une déclaration préalable, ce qui allège et raccourcit sensiblement les procédures administratives. Les sanctions en cas de non-respect des règles seront administratives et non plus pénales, ce que d'aucuns considéraient comme disproportionné et inapplicable. « Dérégulation du secteur qui vient fragiliser le contrôle de l'application effective des conventions collectives et du droit du travail » (FNSAC CGT) ou simplification des conditions d'exercice pour les entrepreneurs et gain de temps, notamment les associations ? La mise en pratique permettra sans doute en 2020 de répondre à cette question.

- **Un nouveau Centre National de la Musique**

Au 1^{er} janvier 2020, le CNV intègre le Centre national de la Musique (CNM). Cette nouvelle institution doit voir fusionner en son sein 4 associations courant 2020 : FCM, Bureau Export, IRMA et CALIF. Elle est destinée à soutenir la structuration d'une filière de la musique mais ses modalités d'intervention et sa gouvernance restent pour le moment sujets à discussion.

- **Le rapport Racine sur le statut des artistes-auteur.es**

Les conditions de travail des artistes-auteur.es sont mises en lumière début 2020 dans le rapport de Bruno Racine, qui s'était vu confier en avril 2019 « une mission prospective sur l'état des mutations que les activités de création ont pu connaître ces trente dernières années ». Le rapport, très attendu, dresse notamment le constat d'une grande précarité des auteur.es et livre des recommandations sur l'amélioration de leurs conditions de travail, leur structuration professionnelle ou encore la place des auteur.es dans les gouvernances des instances représentatives en charge du recouvrement des cotisations sociales...

- **Le projet 100 % EAC et le Pass Culture**

C'est l'un des axes forts du ministère de la Culture, réaffirmé régulièrement, et qui se concentre notamment sur le déploiement de ressources pédagogiques au sein des écoles, la création pour 2022 de l'Institut National Supérieur de l'Education Artistique et Culturelle (INSEAC) et le Pass Culture. Ce dernier sort d'une longue expérimentation assez peu légitimée et plutôt décriée par les acteurs de l'ESS.

- **La feuille de route Egalité 2018-2022**

Pour la 2^e année, le ministère déploie sa feuille de route pour plus d'égalité dans les arts et la culture, et en particulier au sein de ses institutions et organismes « sous tutelle ». Le rapport de l'observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication (DEPS, 2019) pointe de très légères avancées mais encore de grandes améliorations à mener : part des femmes aux fonctions de direction, répartition des moyens de production, présence dans les programmations artistiques etc. Les acteurs culturels de l'ESS qui se mobilisent sur le sujet de l'égalité sont encouragés, à l'image de la Fedelima qui a lancé une plateforme ressource dédiée à cet enjeu : wah-egalite.org

- **Les droits culturels**

Un colloque organisé par le Comité d'histoire du ministère de la Culture intitulé « Du partage des chefs-d'œuvre à la garantie des droits culturels » a marqué fin 2019 l'une des rares références aux droits culturels de la part du Ministère de la culture depuis la loi LCAP. La prise en compte et la mise en pratique des droits culturels sont en effet pour le moment plutôt assurées par certaines collectivités territoriales, qui interrogent de plus en plus leurs modes de faire et le sens de leurs choix politiques. Les acteurs de l'ESS se sont quant à eux plus largement emparés de cette notion qui vient renforcer et donner de nouvelles dimensions démocratiques à certains de leurs projets. Mais globalement, les besoins de formations des acteurs publics se font sentir, formations qui devront laisser la place aux acteurs de l'ESS et leurs pratiques des droits culturels.

- **Le soutien à l'Economie Sociale et Solidaire**

Le Labo de l'ESS a mobilisé de nombreux partenaires ressources, dont Opale et l'Ufisc, pour affirmer le besoin de reconnaissance du poids de l'ESS dans le secteur culturel. En 2018/2019, les DRAC avaient pu

disposer d'une enveloppe destinée à soutenir l'ESS. Avec les préconisations du Labo de l'ESS, des propositions concrètes complémentaires seront faites en 2020 sur la formation, l'accompagnement, la mise en réseau ou encore le financement des structures culturelles.

- Les dispositifs d'accompagnement

Depuis 2018, la DGMIC au sein du ministère de la Culture soutient des incubateurs et accompagnateurs de l'entrepreneuriat culturel. Des dizaines de structures se positionnent chaque année pour déployer leurs incubateurs, pépinières, programmes de formation, dispositifs d'urgence etc. Le CNV consolide de son côté une aide au diagnostic et à l'accompagnement, aide pour laquelle le DLA peut faciliter la concrétisation.

L'Afdas déploie par ailleurs l'accord Edec avec le soutien du ministère du Travail et du ministère de la Culture et propose des accompagnements aux entreprises culturelles (entre autres) sur des aspects liés aux ressources humaines, à la dimension RSE et à la transition numérique.

Certaines agences territoriales, des bureaux d'accompagnement ou de production, mais aussi des groupements d'employeurs ou des CAE culture complètent le paysage par des offres d'accompagnement dédiées aux acteurs culturels, artistiques et créatifs.

Une importante économie de l'accompagnement des projets culturels se développe ainsi année après année, alors que les acteurs et porteurs de projets culturels de l'ESS sont eux-mêmes de plus en plus précarisés, non pas par manque d'accompagnement, mais bien plutôt par manque de reconnaissance et de ressources à moyen terme.

■ La culture dans les collectivités territoriales

Premières partenaires des associations culturelles, les collectivités territoriales ont une grande diversité de modes d'intervention, qui va de l'animation ou la coordination de projets, aux financements directs, en passant par le soutien aux acteurs de l'accompagnement, ou encore des appels à projets divers. L'échelle territoriale est souvent un niveau de concertation et de partenariat privilégié par les acteurs culturels.

En 2014, l'effort culturel des communes atteignait près de 8 % de leurs dépenses⁴ et ce sont les dépenses culturelles des intercommunalités (dont 75 % interviennent sur la culture) qui ont le plus progressé (plus d'un quart entre 2010 et 2014). Les postures au sein des collectivités changent également et une recomposition des politiques publiques s'organise à l'heure des réductions budgétaires et des nouvelles formes de création et d'innovation en matière culturelle. La coopération était ainsi le mot d'ordre des dernières assises de la FNADAC (Fédération nationale des associations de directeur.trice.s des Affaires Culturelles) : qu'il s'agisse de coopérations territoriales, intersectorielles, économiques, participatives, sociales ou éducatives.

Dans le chapitre sur l'ESS dans l'ouvrage des éditions Territorial à destination des responsables des affaires culturelles, l'Ufisc et Opale dressent ces constats : « *Diversifiant les entrées de politiques publiques au regard des expériences tentées par les équipes artistiques et les projets culturels associatifs, (les collectivités territoriales) privilégient une relation de partenariat par la convention de subvention qui reconnaît des projets jugés d'intérêt général. Très souvent, cela génère un dépassement de la politique d'équipement pour penser, face à des besoins qui émergent, des réponses qui se définissent en lien avec un tissu associatif non lucratif innovant et dynamique, jusqu'à penser progressivement des politiques d'animation du territoire et de prise en compte des initiatives existantes comme ressources locales contribuant à l'intérêt général. Cela se traduit par le soutien aux acteurs intermédiaires structurants, aux projets de coopération territoriaux et de mutualisation (autour d'une filière, de projets de développement local...), aux processus de concertation territoriale tels que les Solima ou les agendas 21 culture, ainsi que par la participation (qu'elle soit financière ou non) aux comités et instances du dispositif local d'accompagnement qui chaque année accompagne quelques neuf cents structures culturelles de l'ESS.* »⁵

⁴ Dépenses culturelles des collectivités territoriales, Deps, 2017.

⁵ Chapitres « La culture de l'ESS » et « Culture de l'ESS : penser la coopération », par Ufisc et Opale, dans Diriger un service des affaires culturelles, Territorial Editions, 2019.

■ Trois enjeux clés dans le secteur culturel :

1. Le renforcement de la co-construction des politiques publiques en matière culturelle

La prise en compte des très forts enjeux sociétaux actuels (respect des diversités culturelles, transition énergétique et menaces écologiques, renforcement de la cohésion sociale, lutte contre les inégalités et la précarité, etc.) nécessite des transformations dans les façons de faire et les modalités de développement des projets de tou.te.s. C'est ainsi que se développent sur les territoires des formes de co-construction de l'action publique, dont l'apparition dans les textes législatifs dans les années 2010 est le fruit d'une progressive reconnaissance du rôle des acteurs et têtes de réseaux dans leur capacité à co-produire, participer, se concerter. Comme le souligne à ce titre le socio-économiste Laurent Fraisse⁶, « la co-construction participe au combat toujours renouvelé des acteurs de l'ESS et de la vie associative pour la reconnaissance de leur contribution à l'intérêt général comme un atout démocratique. Dans une période marquée par d'importants changements dans le paysage politique et par de fortes contraintes budgétaires, la participation à l'action publique nécessite, plus que jamais, de valoriser les expériences réussies de co-construction citoyenne dans les territoires tout en créant des convergences avec les élu.es, les syndicalistes et les responsables associatifs qui revendiquent une co-construction plus institutionnelle. »

C'est donc bien l'un des enjeux qui traverse le secteur culturel de l'ESS, caractérisé par une forte logique territoriale et de grandes capacités d'innovation. Cet enjeu s'illustre par exemple dans les schémas d'orientation par filière : Solima dans les musiques actuelles, Sodavi dans les arts visuels, Sodam dans les marionnettes, Sodarep dans les arts de la rue et de l'espace public...

2. Les innovations sociales pour faire démocratie dans des formes de gouvernance réinventées

Comme le décrivent l'Ufisc et Opale, « les équipes relèvent de situations de compromis entre divers enjeux d'emploi et de responsabilité. La situation est marquée par une articulation difficile entre l'obligation légale et la forte tendance sociale au salariat d'une part, et la réorganisation et la modification du travail et de l'emploi avec la revendication d'une « indépendance » créative et entrepreneuriale, imbriquée dans des formats collectifs, d'autre part. Les structures culturelles de l'ESS constituent alors un mode d'organisation et de coordination du travail spécifique et plaident pour une reconsidération des relations de travail. »⁷ Non seulement ces collectifs cherchent à organiser des relations de travail plus horizontales, mais on peut observer qu'elles s'efforcent également de construire et/ou renouveler des espaces d'expression démocratique. Le travail artistique peut en effet être considéré comme l'archétype d'un travail démocratique, tel que le définit Alexis Cukier⁸, à savoir « *la production de biens et de services – (qui) serait mis(e) au service, non pas de l'accumulation capitaliste mais de la démocratisation de la société* ». Les acteurs culturels de l'ESS affirment ainsi une fonction politique du travail, dans le sens où l'activité travaillée contribue de façon essentielle à la reproduction et la transformation des rapports sociaux et qu'elle porte en elle un projet de démocratisation.

3. La question des espaces de travail, du foncier et l'enjeu des communs

La précarisation des acteurs culturels de l'ESS s'est traduite dans de nombreux territoires par une montée en puissance des enjeux liés au bâti et aux espaces de travail, enjeux désormais souvent au centre des relations entre acteurs culturels associatifs et collectivités. Baux précaires, emphytéotiques, commerciaux, mises à disposition, mais aussi externalisations de la gestion des biens immobiliers des collectivités à des gestionnaires privés lucratifs avec exclusion des acteurs de l'ESS, ou encore accessions à la propriété directe par des acteurs constitués en collectifs... chaque projet, chaque territoire, semble développer son propre modèle. Pris dans les tensions et les appétits du marché immobilier des grandes métropoles ou dans les problématiques de l'accessibilité et de la désertification dans certains territoires ruraux, ces espaces (tiers lieux, lieux hybrides, lieux intermédiaires...) sont largement investis, portés, pensés par les collectifs d'artistes et de créatifs culturels.

Ces lieux obligent les partenaires à repenser la politique culturelle centrée sur les équipements, au moment où « la demande s'émancipe de l'offre », comme le constate Emmanuel Négrier. Si ces questions ne sont

⁶ La co-construction de l'action publique : définition, enjeux, discours et pratiques », Laurent Fraisse, 2018, en partenariat avec le CAC, le Mouvement Associatif, le RNMA, le RTES et l'UFISC.

⁷ Chapitres « La culture de l'ESS » et « Culture de l'ESS : penser la coopération » dans Diriger un service des affaires culturelles, Territorial Editions, 2019.

⁸ Le travail démocratique, Alexis Cukier, PUF, 2018.

pas nouvelles, il n'en demeure pas moins que la propriété de ces lieux, ainsi que la gestion de leurs coûts de fonctionnement réapparaissent désormais comme les grands enjeux du secteur culturel et de ses modèles économiques, enjeux qui entrent en résonance avec la logique des communs où des communautés gèrent les ressources matérielles ou immatérielles au moyen d'une gouvernance partagée et locale.

CONTEXTE LIÉ AU DISPOSITIF

L'année 2019 a été marquée dans le DLA par la formalisation des conclusions d'une partie du chantier DLA 2020. Cette démarche prospective et participative, qui a réuni à plusieurs reprises de nombreux acteurs du DLA tout au long de l'année, a notamment permis de consolider le positionnement du dispositif sur plusieurs aspects :

- Affirmation du rôle de coordonnateur du parcours d'accompagnement du/de la chargé.e de mission DLA
- Renforcement de l'échelon régional de la gouvernance
- Sécurisation des porteurs locaux de la mission
- La confirmation des besoins de ressources sectorielles des chargé.es de mission DLA et des apports des CRDLA

Mais comme souvent à la fin des conventionnements triennaux, l'année 2019 a également été marquée par un ralentissement avec 2 374 structures bénéficiaires d'un diagnostic (contre 3 027 en 2017 et 3 900 en 2018). Quant aux bénéficiaires de l'intervention d'un.e consultant.e externe, leur nombre a également diminué sur la triennale, passant de 4 488 en 2017 à 3 243 en 2019⁹. Plusieurs facteurs se sont sans doute combinés : d'un côté la fin de la fongibilité des budgets de l'Etat qui étaient favorables au DLA et le désengagement de certaines collectivités, et de l'autre des accompagnements (individuels et collectifs) plus complexes à mener : processus de fusions ou de rapprochements, mobilisation de partenaires plus nombreux, situations plus précaires...

Pour les Centres de ressources du DLA, l'année a été caractérisée par une mise à plat de leurs missions et des besoins sectoriels. Un temps important a été consacré aux échanges, recherches d'archives, réunions et groupes de travail, analyses des ressources actuelles et en projets ainsi que des modalités de leur diffusion. La question de l'animation nationale du réseau et des ressources a été posée. Elle est de plus en plus largement partagée au sein des différents Centre de ressources et de l'Avise et mérite d'être renforcée. Elle fera l'objet de travaux inter-sectoriels encore plus conséquents en 2020.

POUR LES DLA, DES REPONSES AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENTS IDENTIFIÉS POUR LE CRDLA CULTURE, DES RESSOURCES ADAPTEES ET DES APPUIS RENFORCES

■ Le renforcement de l'animation plus humaine de la ressource

Les ressources produites dans le DLA le sont à toutes les échelles territoriales. Les Centres de ressources occupent cependant une place privilégiée pour centraliser, animer, capitaliser, décrypter et transmettre une partie de ces ressources. Non seulement ils sont en capacité de créer des passerelles entre différents territoires et entre différents types d'acteurs (techniques et politiques) mais ils sont d'autre part installés dans des temporalités différentes : appuis-conseils réactifs face aux demandes des DLA et des acteurs, analyse et enrichissement des bases de données, mise en place d'actions à moyen terme (interventions, formations, appui aux concertations territoriales...) et travaux de prospective à plus long terme avec des productions de documentations plus pérennes.

Les travaux sur la ressource sectorielle ont recoupé des questionnements sur des modes d'animation plus humaine des ressources. Développer les temps professionnels d'échanges, faire vivre le réseau DLA et une culture d'appartenance, intervenir régulièrement au plus près des chargé.es de mission DLA... ces pistes

⁹ Sources Enée.

seront renforcées en 2020 au sein des équipes de l'Avise et des CRDLA tandis que les groupes de travail sur Enée permettront de faciliter les canaux d'animation.

■ **Encourager et mieux outiller les formats collectifs**

Dans un souci d'optimisation des moyens de DLA et en vue de répondre aux enjeux de la co-construction mais aussi d'accompagner les formes coopératives, les fusions, les gouvernances plus horizontales... les formats d'accompagnements collectifs sont encouragés. Ils peuvent en effet compléter des interventions individuelles, permettre des rencontres et de l'interconnaissance, notamment dans un secteur où les structures isolées, membre d'aucun réseau sont encore nombreuses (67 % des associations culturelles n'adhèrent à aucun réseau ou fédération d'après la dernière enquête du CNRS). Ces espaces sont autant d'occasion d'associer partenaires de l'accompagnement, réseaux, ressources, collectivités locales à plusieurs étapes de l'accompagnement.

■ **Redonner du sens à l'accompagnement DLA**

L'une des spécificités du DLA, parmi les autres dispositifs de soutien à l'émergence, les incubateurs, les formations... réside sans doute dans son positionnement territorial au croisement de différents secteurs. S'il peut être vu comme un outil technique au service des associations employeuses, il est aussi un outil politique au service d'un territoire et il apparaît que l'action du/de la chargé.e de mission a un sens rarement reconnu, ni légitimé. Renforcer cette prise de recul des chargé.es de mission sur leurs terrains et sur leurs métiers est un bon moyen de maintenir en poste les plus expérimenté.es d'entre eux tout en donnant des perspectives aux plus récent.es. Il s'agit pour le CRDLA Culture de renforcer cette dynamique au service des différents métiers de l'accompagnement, tant auprès des chargé.es de mission DLA que des consultant.es : apports d'analyse, interventions en visioconférence de chercheurs, échanges entre opérateurs sur des sujets de fond qui traversent le secteur culturel et l'ESS en général...

■ **Des thématiques 2019/2020 pour des formations, visioconférences et outillages pour les DLA**

Les productions, formations et/ou visioconférences du CRDLA Culture porteront cette année sur les différents enjeux pressentis. Par exemple, elles pourront porter sur :

- Les espaces de co-construction des politiques publiques : exemples des Solima, Sodavi, Sodam, etc.
- La valorisation de l'utilité sociale et les outils de mesure de son activité
- Les spécificités des SCIC et SCOP culturelles
- Les dispositifs d'accompagnement proposés par l'Afdas (OPCO)
- La question de l'égalité femme / homme dans la culture (l'ESS) et le rôle du DLA
- Les tiers lieux à vocation culturelle
- Quelle place du DLA dans le paysage de l'ESS ?
- Les bureaux de production et d'accompagnement
- Les articulations entre fédérations et DLA : quelles expérimentations possibles ?
- Les accompagnements renforcés des lieux de coopération

BILAN DETAILLE DES ACTIONS



AXE 1/ MOBILISER LES TETES DE RESEAU ET ACTEURS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF AU PROFIT DU DISPOSITIF DLA

■ Objectifs définis

1. Sensibiliser et informer les mouvements associatifs par secteur d'activité de l'action du dispositif.
2. Mettre en lien les DLA départementaux et régionaux avec les lieux ressources et organismes paritaires susceptibles de les appuyer dans leurs missions.

■ Résultats visés

- Améliorer la connaissance et l'appropriation du dispositif par les associations
- Renforcer l'effort de structuration associative
- Apporter une expertise sur le secteur culturel aux partenaires institutionnels du DLA
- Permettre un développement de la chaîne d'accompagnement, en lien avec les autres acteurs de l'accompagnement (Opca, lieux ressources, etc.)

↳ MISSIONS PERMANENTES

- Poursuivre la promotion du dispositif auprès des associations culturelles employeuses : associations isolées, relais d'information, organismes d'appui, fédérations, réseaux divers...
- Accueil téléphonique, participation à des AG, des CA et des réunions d'information des groupements associés du CRDLA, diffusion d'informations sur mailing-lists, lettre du CRDLA Culture, réponses aux sollicitations des médias...

↳ ENJEUX PRINCIPAUX 2019-2020

Depuis quelques années, les acteurs de l'accompagnement se multiplient dans le secteur culturel. La forte attractivité de ce secteur d'activité, la montée en puissance des entrepreneurs culturels et créatifs, le développement de nouveaux usages et pratiques individuelles dans les arts et la culture, ainsi que le renforcement et la reconnaissance progressive du secteur de l'ESS, ces différentes caractéristiques ont eu pour effet le développement sur les territoires de dispositifs et d'acteurs pour conseiller, informer ou accompagner les porteurs de projets. Dans ce paysage en transformation, le DLA reste le premier dispositif en termes quantitatifs, puisqu'il concerne à une échelle nationale plusieurs centaines de structures chaque année. Il est aussi l'un des plus qualitatifs, car de par son historique et son empreinte territoriale, il est souvent un fin connaisseur de son écosystème, s'appuyant tant sur ses réseaux et relais locaux que sur la capitalisation et l'animation des ressources et expériences portées par les CRDLA, en lien avec les fédérations et réseaux.

Le nouveau Cadre d'action national du DLA réaffirme la fonction de « coordonnateur des parcours d'accompagnement » ainsi que le « rôle de contribution à l'animation et l'amélioration de l'offre territoriale de services à destination des structures de l'ESS ». Dans ce contexte, le CRDLA permet d'outiller et prioriser les choix d'accompagnement, tout en offrant une plus forte légitimité aux chargé.es de mission DLA dans leurs articulations avec les autres acteurs de l'accompagnement sectoriel : sur la période 2018-2020, cet appui se traduit par les conventions avec le CNV (puis CNM) et avec les agences régionales culturelles, des liens renforcés avec les organismes professionnels (Opco Afdas, Audiens...), les diverses interventions publiques dans des cadres professionnels de la culture, des groupes de travail, d'espaces de réflexion et d'expérimentation sur l'accompagnement (Labo de l'ESS...) ou les participations à des instances des fédérations ou réseaux culturels.

↳ DÉTAIL DES ACTIONS 2019

1 / SENSIBILISER ET INFORMER LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ACTION DU DISPOSITIF

ACTION 1.1/ INFORMER ET COMMUNIQUER SUR LE DLA

■ Permanence téléphonique et mails : réponses aux sollicitations sur le DLA et l'accompagnement

Le CRDLA Culture est sollicité quasi quotidiennement (mail, téléphone) par des porteurs de projet individuels, associations culturelles, chercheurs(ses), étudiants(es), consultant.e.s, structures d'accompagnement, collectivités, institutions, etc... en recherche d'informations variées : accompagnement de projet, questions techniques et juridiques, demandes de ressources et contacts, etc...

Ces sollicitations permettent à la fois d'informer sur le DLA et de renvoyer vers les nombreuses ressources existantes en ligne (sites internet d'Opale et de ses partenaires) ou de mettre en contact ces personnes avec des structures ressources sur les territoires.

Quelques rendez-vous physiques ou téléphoniques peuvent également être organisés quand la demande le nécessite (chercheur.se.s, institutions culturelles, etc.).

■ Promotion du DLA

Le DLA est relativement bien connu par les structures culturelles puisqu'on considère qu'un peu moins d'une structure culturelle sur 3 a déjà fait appel au DLA.

En effet, l'effort de communication sur le dispositif réalisé par le CRDLA Culture, ses partenaires et réseaux associés a pu aboutir en 15 ans de travail, à une bonne connaissance et prise en main du dispositif.

En ce qui concerne le CRDLA Culture, la promotion du dispositif passe par :

- . Son site internet www.opale.asso.fr (364 000 visites depuis la mise en ligne du site en novembre 2014, et près de 68 000 visites en 2019, pour une moyenne de 188 visites par jour)

- . Sa lettre d'information envoyée à 12 000 abonné.e.s (chargé.e.s de mission DLA, pilotes et partenaires du DLA, réseaux et fédérations, associations isolées, porteurs de projet individuels, artistes, centres de ressource, organismes d'appui, organismes paritaires, collectivités, État, services déconcentrés de l'État, etc.)

- . Les réseaux sociaux : Facebook (<https://www.facebook.com/opaleculture/>, 1300 abonné.e.s) et Twitter (680 abonné.e.s)

- . Des relais d'information via les outils de communication de partenaires nationaux et en région, et de la presse spécialisée (Profession Spectacle, la Scène, La lettre du Spectacle, Complément d'objet, etc.)

ANNEXE 1 : LETTRES D'INFORMATION

ANNEXE 2 : INTERVIEW POUR LE JOURNAL DE FRANCE ACTIVE, WALTER #18, FEVRIER 2019

■ Communication sur le DLA lors d'événements publics

La présence d'un ou plusieurs membres de l'équipe d'Opale lors de rencontres professionnelles ou événements nationaux, régionaux ou départementaux a permis d'effectuer la promotion du dispositif à travers des présentations orales devant un public, la diffusion d'outils conçus spécifiquement pour ces événements et/ou la tenue de permanence sur des stands.

ANNEXE 3 : EXEMPLE DE DOCUMENT DE COMMUNICATION

| | |
|----------------------|---|
| 31 janvier | • Rencontre des SCIC Culture, Paris |
| 19-20-21 mars | • Pop Mind, organisé par l'Ufisc, le 106, Opale et le CAC, Rouen |
| 22-23-24 mai | • Forum entreprendre dans la Culture organisé par le ministère de la Culture, Paris |
| 8 -18 juillet | • Animation d'ateliers, tenue du stand Culture & ESS, Avignon |
| 16 octobre | • Forum national des associations, Paris |
| 7-8 nov. | • Forum National ESS et innovations sociales, Niort |
| 13 nov. | • Forum entreprendre dans la culture Région Centre, Tours |

21-22 nov. • Forum entreprendre dans la culture Nouvelle Aquitaine, Mont-de-Marsan

ACTION 1.2/ SENSIBILISER LES RESEAUX ASSOCIATIFS

■ Participation aux réunions des instances statutaires des réseaux

En plus de la sensibilisation réalisée auprès des réseaux culturels adhérents des fédérations conventionnées, le CRDLA a mené en 2019 des temps d'information auprès d'autres types de réseaux :

| | |
|------------|--|
| 13 fév. | • AG de la Fédération des Arts de la rue, |
| 3 avril | • AG du RNCAP (réseau national du conte et des arts de la parole) |
| 17 mai | • 19èmes Rencontres du RIUESS (Réseau interuniversitaire de l'ESS), Marne-la-Vallée |
| 19-20 juin | • Forum National des Lieux Intermédiaires et Indépendants, organisé par la CNLII, Rennes |
| 3 juillet | • Université du CAC, Marseille |

2/ METTRE EN LIEN LES DLA DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX AVEC LES LIEUX RESSOURCES ET ORGANISMES PARITAIRES SUSCEPTIBLES DE LES APPUYER DANS LEURS MISSIONS

ACTION 2.1/ ARTICULER LE DLA LES ACTEURS REGIONAUX ET NATIONAUX

■ Articulation avec les autres acteurs de l'accompagnement

L'articulation avec les autres acteurs de l'accompagnement, hors réseaux et fédérations, s'est concentrée en 2019 sur deux types d'acteurs. D'autres échanges ont également eu lieu avec des Maisons des associations, l'Afdas, le Pôle Emploi Spectacle, des incubateurs...

Avec le Centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV)

Chargé d'encourager le spectacle vivant dans les secteurs de la chanson, des variétés et du jazz, le CNV (qui fusionne au 1er janvier 2020 au sein du CNM, Centre National de la Musique) a créé un dispositif d'aide à l'accompagnement et au diagnostic. Ayant observé que les structures éprouvaient des difficultés à trouver le ou les organismes pouvant les accompagner, le CNV a souhaité faciliter la rencontre entre les organismes d'accompagnement et les bénéficiaires relevant de l'ESS afin que ceux-ci puissent mener à bien ces accompagnements dans un délai raisonnable.

En 2019, Opale/CRDLA Culture et le CNV ont ainsi signé une convention pour renforcer les liens entre le réseau DLA et ce dispositif. Trois structures soutenues dans ce cadre par le CNV ont mobilisé leur chargée de mission DLA territorial. Le CNV apporte son expertise et rend compte des retours des membres professionnels des commissions afin de compléter le diagnostic DLA et aider à identifier les consultant.es. La démarche permettra en 2020 de mobiliser des financements complémentaires sur le DLA pour l'intervention des prestataires externes.

ANNEXE 4 : CONVENTION AVEC LE CNV

Avec quatre agences Culturelles Régionales

A l'issue des premiers échanges entre Opale et 4 agences régionales pour la culture, une convention de partenariat a été signée au mois de mai avec :

- › Auvergne Rhône Alpes - Spectacle vivant
- › Le Lab – Projet ARTIS en Bourgogne-Franche-Comté
- › L'A – Nouvelle Aquitaine
- › ARCADE - région Sud

Cette convention vise principalement la formalisation et la valorisation des liens et articulations entre agences et DLA sur les territoires concernés. En 2019, Opale a ainsi favorisé les rapprochements en Auvergne Rhône Alpes (visioconférence, échanges réguliers), en Bourgogne Franche Comté (visioconférence, échanges réguliers) et en région Sud (participation à un inter DLA). D'autres agences territoriales sont en lien avec Opale, et les articulations régulières sont assurées entre elles et les DLA (cf axe 3).

En 2020, de nouveaux espaces d'échanges seront proposés pour faciliter le maintien des liens et articulations possibles : visioconférences, invitation sur des temps d'inter DLA, apports de ressources ou interventions lors de formations sur le territoire...

ANNEXE 5 : CONVENTION AVEC LES AGENCES CULTURELLES REGIONALES

Les liens se poursuivent avec l'Opco Afdas, dont les dispositifs ont évolué en 2019 (article mis à jour sur le site et information transmise aux DLA), et dont le partenariat donnera lieu à une visioconférence à destination des DLAD et DLAR en mars 2020.

■ **Articulation avec les acteurs nationaux de l'Economie Sociale et Solidaire**

Le CRDLA Culture poursuit son travail sur l'accompagnement du secteur culturel associatif et de l'ESS et la mobilisation du DLA.

Les partenariats avec plusieurs regroupements d'acteurs de l'ESS autour des questions d'accompagnement et de la place du DLA se consolident avec le RTES (intervention en décembre 2019), le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES), des CRESS 5BFC, PACA, Bretagne...) ou le Labo de l'ESS pour lequel le CRDLA Culture est à présent membre du collège ESS & Culture. Il a notamment pu participer à la formalisation de propositions visant à renforcer les outils de droit commun comme le DLA, mais aussi ceux du ministère de la culture pour les structures de l'ESS.

ACTION 2.2/ ARTICULER LES FEDERATIONS AVEC LE DLA

Le renforcement des liens entre les fédérations culturelles et artistiques et le DLA se poursuit. Il est constamment nécessaire de former les nouveaux.elles responsables des réseaux et de rappeler aux chargé.es de mission DLA le rôle que peuvent jouer les réseaux, qu'ils soient locaux ou nationaux, dans les accompagnements qui peuvent être mis en place : apport d'une analyse sectorielle, regard sur des expériences similaires sur d'autres territoires.

Des temps d'échanges réguliers ont ainsi eu lieu tout au long de l'année avec les réseaux de l'Ufisc ou de la Cofac, la FEDELIMA, la FRAAP, la FAMDT, la FFMJC, la CMJCF, le réseaux Actes If.

Le DLA étant désormais bien identifié, il devient plus nécessaire de réfléchir avec les DLA et les fédérations à mener des expérimentations pour des accompagnements collectifs sur des territoires, de manière d'une part à optimiser les impacts du DLA auprès de plusieurs structures d'un même réseau et d'autre part, à permettre aux fédérations de capitaliser sur les ressources produites et les enjeux soulevés, et ainsi de développer sur du moyen terme leurs accompagnements complémentaires et sur des temporalités plus longues.

ACTIONS DES FEDERATIONS CONVENTIONNEES

SENSIBILISER ET INFORMER LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ACTION DU DISPOSITIF



- Relais d'informations sur le DLA dans leurs lettres d'information et leurs sites internet
ANNEXE 6 : LETTRE D'INFORMATION DE LA COFAC : RUBRIQUE « ACCOMPAGNEMENT »
ANNEXE 7 : LETTRE D'INFORMATION DE L'UFISC : RUBRIQUE « ACTUALITES MISSION CRDLA CULTURE »
- Tenue de stands comportant des outils de promotion du DLA (plaquettes, affiches, etc.) lors d'événements nationaux, régionaux ou départementaux
- Points d'informations sur le DLA et les projets du CRDLA lors des CA et AG
- Réponses aux questions de leurs adhérents sur le DLA

AXE 2/ REALISER DE LA VEILLE, DE LA CAPITALISATION ET REPERER LES INNOVATIONS

■ Objectifs définis

1. Développer et capitaliser les démarches d'innovation
2. Approfondir la connaissance des associations culturelles sur le territoire

■ Résultats visés

- Approfondissement d'une connaissance partagée entre acteurs publics et acteurs privés

↳ MISSIONS PERMANENTES

- Identification des besoins d'outils méthodologiques pour les DLA et associations,
- Conception et diffusion d'outils, travaux d'études et diffusion de ces travaux,
- Capitalisation des réflexions et des expériences de terrain,
- Témoignages, mises en réseau, organisation de groupes de travail sur les notions et pratiques innovantes : coopération, utilité sociale...
- Enquêtes statistiques sur l'économie et l'emploi des associations culturelles employeuses françaises, diffusion de ces enquêtes à tous les acteurs du dispositif
- Soutiens méthodologiques et techniques aux démarches d'observation participative et partagée avec leurs interlocuteurs institutionnels que développent les organisations professionnelles membres du CRDLA Culture.

↳ ENJEUX PRINCIPAUX 2019-2020

La situation économique des associations culturelles s'est particulièrement fragilisée sur la période 2017-2019 : fin des emplois aidés, réductions progressives des subventions publiques, fragilisation des modèles avec la multiplication des appels à projets. En parallèle, le secteur continue de voir naître sur tous les territoires des modes alternatifs et innovants de faire ensemble, qui se traduisent par la création d'un grand nombre de nouvelles associations culturelles (près de 30% d'associations culturelles en plus entre 2011 et 2017).

Ces dynamiques sont accompagnées par les DLA, d'une part pour amoindrir les phénomènes de précarisation, aider à la structuration et d'autre part pour encourager les initiatives qui annoncent de forts potentiels sur les territoires : formes coopératives, projets pluridisciplinaires, espaces de co-construction, réponses spontanées aux besoins d'intérêt général... Année après année, les droits culturels commencent à irriguer à la fois les politiques publiques, mais aussi les démarches artistiques qui pensent différemment les « publics », « l'œuvre » et la diversité. Les nouvelles formes associatives dans la culture s'inspirent les unes des autres grâce aux ressources capitalisées au sein des réseaux professionnels, associatifs et dans le cadre du DLA et du CRDLA Culture. Ce dernier a lancé en 2019 avec de nombreux partenaires (Ufisc, Cofac, CRESS IDF, mais aussi le Ministère de la Culture, l'Afdas, Audiens, la Fondation du Crédit Coopératif) une nouvelle enquête sur les associations culturelles employeuses qui permettra de mesurer dès 2020 les évolutions pressenties et les grandes tendances : modèles économiques hybrides, gouvernances réinventées, emplois atomisés, activités plurisectorielles etc. Cette enquête rendra également compte de la répartition territoriale et donnera ainsi de nombreuses clés de lecture aux chargé.es de mission DLA.

↳ DÉTAIL DES ACTIONS 2019

1/ DEVELOPPER ET CAPITALISER LES DEMARCHES D'INNOVATION

■ Rubrique Repères du site

Les grands enjeux du secteur culturel associatif font l'objet d'un travail de veille permanent. En 2019, une réorganisation de la rubrique ENJEUX sur notre site a permis de mettre en lumière certaines thématiques de travail pour lesquelles le CRDLA Culture identifie et décrypte les ressources utiles aux métiers de l'accompagnement. L'appréhension des enjeux est en effet une demande de plus en plus forte des chargé.es de mission DLA qui améliorent leur approche du terrain grâce à une prise de recul.

■ Coopérations et rapprochements

La question des coopérations traverse encore largement le secteur culturel, qu'elle se traduise en statut juridique ou qu'elle concerne les choix de gouvernance de plusieurs projets qui souhaitent mutualiser et travailler ensemble. Cette notion était centrale dans les rencontres professionnelles à Pop Mind et celles du Forum entreprendre autrement dans la culture, elle est au cœur des réflexions prospectives au Labo de l'ESS. Elle fait également l'objet de travaux transversaux avec le CRDLA Financement.

Enfin, les coopérations en actes au sein des structures culturelles (lieux hybrides offrant des espaces de coopérations à différentes équipes artistiques, tiers lieux à vocation culturelle, réflexions sur les évolutions statutaires...) sont de plus en plus souvent accompagnées par les DLA. En 2019, l'expérimentation menée avec le CRDLA Financement a permis de renforcer les appuis aux DLA sur ces accompagnements complexes et spécifiques aux forts enjeux de coopération.

Plusieurs fédérations travaillent sur cette thématique, en particulier avec les réflexions sur les coopérations territoriales qui peuvent donner lieu à des dynamiques de co-construction de politiques publiques culturelles particulièrement intéressantes pour penser une autre économie et un autre mode de faire de l'action publique. Bien souvent, les DLA sont amenés à intervenir dans ces différents processus, voire à y être directement associés.

Une visioconférence (plus de 40 inscrit.es) avait été programmée fin 2019 mais décalée au début d'année 2020.

■ Droits culturels, diversité culturelle et utilité sociale

Le CRDLA Culture continue de participer à la recherche-action pour une démarche de progrès sur les droits culturels menée par l'Ufisc depuis 2017 dont les objectifs sont de favoriser un processus pour la construction des droits culturels, de sensibiliser et mettre en action une dynamique d'acteurs diversifiés et d'échanger sur des préconisations collectives. Quelques fédérations de la COFAC comme les foyers ruraux, les MJC et Peuple et culture se sont associées à ce travail sur les droits culturels avec l'UFISC.

Les travaux de veille et compilation de ressources sur la notion d'utilité sociale se poursuivent et se consolident à travers les liens qui sont fait avec les droits culturels. Les accompagnements DLA portant sur cette thématique sont restés stables en 2019, mais la fragilisation accentuée des structures culturelles renforce le besoin de valoriser son utilité sociale pour nombre d'acteurs, et donc de maîtriser ce référentiel.

■ Numérique

En 2019, le CRDLA Culture a compilé les projets inspirants en lien avec le numérique et travaille à la formalisation d'une note permettant une meilleure compréhension du sujet pour les chargé.es de mission DLA.

Ayant suivi l'accompagnement collectif du DLA 64 sur « La place du numérique dans les projets culturels », le CRDLA Culture a réalisé une note de valorisation diffusée sur le site info-dla (cf axe 3) et dans le DLA Express, et qui fera l'objet d'un article dans un Juris associations à paraître en mars 2020.

2/ APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

■ Note d'analyse des associations culturelles

Sur la base des travaux de Viviane Tchernonog sur le panorama des associations, le CRDLA Culture a réalisé une note de lecture permettant de faire ressortir les principaux éléments d'analyse portant sur les associations employeuses. Elle apporte un premier éclairage général sur les structures employeuses de la culture, éclairage qui sera complété en 2020 par les résultats de l'enquête lancée par Opale.

ANNEXE 8 : PRESENTATION DES CHIFFRES CULTURE DE L'ENQUETE DU CNRS

Un travail de croisement des bases de données des fichiers SIRENE du Répertoire National des Associations (RNA) et des codes NAF a par ailleurs permis de catégoriser les structures culturelles associatives dans une nouvelle base de données, détaillée par département et qui pourra être exploitée en 2020 directement au service des chargé.es de mission DLA pour une meilleure connaissance des structures de leur territoire.

ANNEXE 9 : ANALYSE DES BASES DE DONNEES RNA, NAF

■ Lancement de l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses

En 2007, Opale a conduit une première enquête nationale sur les associations culturelles employeuses. Cette enquête apportait alors un éclairage très attendu sur les associations du secteur de l'art et de la culture en France : comment se décompose le paysage, quel est son poids économique, pour quelle structuration de l'emploi ?

Dix ans après, cette enquête sert toujours de point de référence, mais de nombreux chiffres sont désormais caducs et le panorama du secteur a largement évolué. En 2019, Opale/CRDLA Culture a lancé sa deuxième enquête nationale sur les associations culturelles employeuses, afin d'apporter de nouveaux résultats nationaux et régionaux aux DLA pour leur permettre de mieux appréhender le secteur culturel.

La passation de l'enquête s'est déroulée de juin à octobre avec près de 1000 répondants via la plateforme : www.enquete.opale.asso.fr. De nombreuses données étant accessibles depuis la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, Opale/CRDLA Culture a pu se procurer des fichiers mis à disposition par les instances publiques et les travailler sur des logiciels de gestion de bases de données puis de traitement statistique afin de les recouper avec les données de l'enquête. Les deux fichiers utilisés sont ceux de la base SIRENE et de la base RNA (répertoire national des associations).

L'objectif de cette nouvelle enquête est de faire un pas supplémentaire dans la connaissance du secteur, en termes d'emplois, d'évolution budgétaire, d'utilisation du dispositif DLA, de conditions de travail, de structuration, d'activités déployées sur tous les territoires. Ces apports de connaissances seront largement mis à la disposition des réseaux associatifs, des responsables politiques et des DLA. Il s'agira d'aller plus loin qu'en 2007 dans l'analyse des spécificités de ces entreprises collectives, de leur intérêt général sur les territoires où elles se créent, de leurs modèles économiques pluriels ou encore de leur place grandissante dans le champ culturel (activités, emplois). L'enquête permettra ainsi d'approfondir certaines caractéristiques et problématiques identifiées par le Collège d'experts du Labo de l'ESS, des CRESS, mais aussi par les enquêtes plus « macro » du CNRS et de l'INSEE.

En 2020, au-delà de la connaissance et de l'identification des problématiques d'accompagnement, les retombées de cette enquête pour les DLA seront très importantes puisque chaque DLA pourra disposer d'une base de données exhaustive sur son territoire de toutes les associations culturelles employeuses de son territoire.

ANNEXE 10 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE

■ Soutien aux enquêtes des réseaux (OPP – Observation participative et partagée)

Le CRDLA Culture participe activement aux démarches d'Observation participative et partagée (OPP) menée par les réseaux culturels fédérés au sein de l'Ufisc ainsi qu'auprès d'autres réseaux suivant cette démarche.

Cette méthode d'observation élaborée en 1998 par la Fédélina établit un mode relationnel participatif et partagé, entre tous les participants (observateurs, observés et partenaires) tout au long de sa mise en œuvre.

La participation du CRDLA Culture consiste en la présence active aux instances de réflexion autour de la méthode et des outils, et l'appui aux travaux d'observation des fédérations.

En 2019 le CRDLA Culture a préparé un fichier d'explication de l'OPP, de son fonctionnement et des différentes étapes à suivre afin d'aider au mieux les réseaux culturels souhaitant s'en emparer.

Les interventions du CRDLA Culture peuvent aussi porter sur les objectifs poursuivis par le projet d'enquête, la conception de leurs questionnaires, les supports adaptés à leur enquête (Excel, en ligne, en face à face), le choix et l'utilisation de logiciels de collecte et de traitement des données (GIMIC, Formdesk ou Excel), certaines analyses statistiques et questionnements techniques, la mise en forme de tableaux et graphiques, l'aide à la mise en page des données ou à la réalisation de supports de présentation des données (power-points, documents word)...

En 2019, ces appuis se sont notamment concrétisés auprès :

- de **Zone Franche** pour la préparation de l'état des lieux de leurs adhérents qu'ils prévoient de réaliser en 2020.
- de la **fédération des arts de la rue d'Île-de-France** sur leur enquête auprès des compagnies de la région.

Le CRDLA Culture a d'autre part continué sa participation à la réflexion autour de l'Outil GIMIC servant à la collecte de données, lors d'un temps d'échanges collectif et de réflexions partagées sur les évolutions techniques de la plateforme GIMIC pour une version V2.

Le nombre d'utilisateurs de cet outil augmente d'années en années pour atteindre une vingtaine de structures aujourd'hui : Ufisc, Fédélima, Fédération des arts de la rue, RIF, Zone Franche, Actes If... mais également des non adhérents à l'Ufisc comme l'AJC (Association Jazzé Croisé).

ANNEXE 11 : PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DE L'OPP

ACTIONS DES FEDERATIONS CONVENTIONNEES

DEVELOPPER ET CAPITALISER LES DEMARCHES D'INNOVATION



- Rencontre des territoires dans le cadre du festival d'Avignon



- Création de ressources sur les droits culturels
- Production d'un document d'analyse sur les liens entre culture et ESS

ANNEXE 12 : DOCUMENT « LES LIENS ENTRE CULTURE ET ESS »

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE



- Participation à la mise en œuvre et à la diffusion de l'enquête nationale Associations culturelles employeuses



- Fiches de présentation des adhérents

ANNEXE 13 : EXTRAIT DE FICHES

AXE 3/ APPORTER UN APPUI-CONSEIL ET DES RESSOURCES AUX DLA DEPARTEMENTAUX ET DLA REGIONAUX

■ Objectifs définis

1. Apporter une expertise en réponse aux problématiques sectorielles et thématiques rencontrées par les DLA.
2. Développer des outils, méthodes et expertises pour l'accompagnement de l'emploi.
3. Mettre en place des actions de professionnalisation.

■ Résultats visés

- Professionnalisation des DLA sur le secteur culturel
- Développement de plans d'accompagnements sectoriels
- Soutien aux DLA régionaux
- Amélioration du choix et de la qualité des prestataires
- Amélioration de la qualité des diagnostics et des suivis d'accompagnement par les DLA
- Développement de la compréhension des besoins d'accompagnement

↘ MISSIONS PERMANENTES

- Appui-conseils aux DLA : professionnalisation sur le secteur culturel (service d'appui conseil et formations) et développement de plan d'accompagnement régionaux ou départementaux sectoriels
- Qualification, actualisation et gestion du fichier prestataires, médiation entre les DLA, les fédérations et les prestataires
- Outillage sur le secteur culturel en vue de l'amélioration des diagnostics et accompagnements
- Bilans évaluatifs et comparatifs des DLA, exploitation, qualification et gestion des bases de données

↘ ENJEUX PRINCIPAUX 2019-2020

L'activité du DLA en 2019 est marquée par plusieurs phénomènes. D'un côté, le volume des prestations externes a été ralenti sur certains territoires par un financement global réduit. D'un autre côté, les associations culturelles, mobilisant en moyenne moins de salarié.es, ont été sur certains territoires très engorgés, un peu moins bénéficiaires des interventions individuelles des consultant.es externes, mais toujours très fortement diagnostiquées par les chargé.es de mission DLA, qui doivent les outiller, organiser des réponses collectives et éventuellement les orienter. La mise en lien avec les autres structures et dispositifs d'accompagnement constitue donc un des leviers importants pour faciliter le travail des chargé.es de mission.

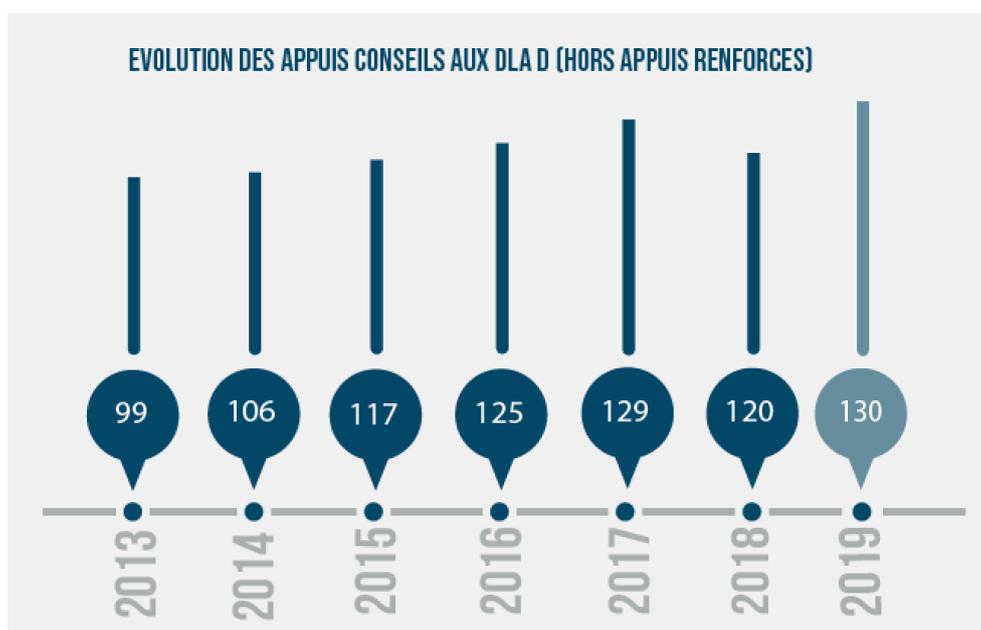
L'enjeu est aussi de soutenir la mise en œuvre d'accompagnements individuels ou collectifs, plus complexes, qui questionnent les modalités de contractualisation avec les partenaires, les gouvernances, les modèles économiques... et pour lesquels DLA, CRDLA, partenaires et consultant.es doivent faire preuve d'ingéniosité et capitaliser les expériences menées ailleurs. L'accent a ainsi pu être mis cette année sur des notes de valorisation d'accompagnements significatifs. Tandis que les fiches-repères produites cherchent à décrypter les caractéristiques et identifier les besoins d'accompagnements d'associations culturelles accompagnées (écoles de cirque, lieux intermédiaires, et à venir sur les tiers lieux à vocation culturelle ou encore les bureaux d'accompagnement et de production). Le CRDLA Culture répond donc par des appuis de plus de plus pointus aux demandes et avec une grande diversité de formats d'interventions : échanges mail et téléphoniques, visioconférences, formations, interventions en inter-DLA, participation en comité d'appui sectoriel, temps de diagnostic, comité de suivi d'accompagnements complexes réunissant plusieurs partenaires... La qualification et mise en réseau des consultant.es fait également l'objet d'un travail renforcé pour l'optimisation des accompagnement DLA et des expertises et ressources qui sont produites. Les thématiques des productions concernent l'outillage sur les aspects financiers et la diversification des ressources (en particulier les informations capitalisées sur les aides à l'emploi et l'intermittence sont très

régulièrement consultées et diffusées par les accompagnateurs), les aspects de gouvernance et de gestion des ressources humaines (la prévention des risques psycho sociaux, la mutualisation d’emploi...) et se compléteront en 2020 en lien avec les actualités sectorielles et enjeux remontés du terrain.

↳ DÉTAIL DES ACTIONS 2019

1/ APPORTER UNE EXPERTISE EN REPOSE AUX PROBLEMATIQUES SECTORIELLES ET THEMATIQUES RENCONTREES PAR LES DLA

ACTION 1.1/ SERVICE D'APPUI-CONSEILS AUX DLA



En 2019, quelques 130 appuis-conseils ont été réalisés pour les DLA.

En parallèle, les appuis-conseils renforcés ont été plus nombreux et les demandes ont été plus importantes avec une moyenne de 11 sollicitations par mois. Les rythmes de sollicitations sont marqués cette année par 2 pics dans l’année : février et mai (avec une petite reprise en septembre).

A noter que les DLA de toutes les régions ont fait appel au CRDLA Culture à l’exception de la Corse, la Réunion et la Martinique. Alors que la recherche de prestataires représentait souvent la moitié des demandes, elle représente 40 % des sollicitations en 2019. 50 % des prises de contact concernaient les missions en elles-mêmes (éléments de contexte, relecture de diagnostic, échanges d’expertises, prise de recul et discussion...). On peut noter que ces demandes ne s’excluent pas et la plupart des chargé.es de missions sollicitent le CRDLA avec un certain nombre de questions portant sur les consultant.es, des ressources sectorielles et outillages divers (exports spécifiques issus d’Enée, documentation de fond et actualités, contacts de personnes ressources etc.).

ANNEXE 14 : TABLEAU DE SUIVI ANNUEL DES APPUIS CONSEILS

ANNEXE 15 : DEUX EXEMPLES D’APPUI CONSEIL

ACTION 1.2/ APPUIS RENFORCES AUX DLA

- **Montage d'accompagnements collectifs, participation et appui pour les comités sectoriels, réalisation de notes spécifiques et de bilans...**

La montée en compétences et l'exigence croissante des chargé.es de mission DLA, leur fort besoin d'accompagnement, la professionnalisation des associations et la réelle appropriation du DLA comme outil de développement territorial sont autant de facteurs nécessitant des appuis DLA plus spécifiques.

Ces appuis renforcés se traduisent souvent par un temps d'analyse poussée des demandes, des expertises croisées et des temps d'échanges importants. Ils impliquent aussi parfois la nécessité de se déplacer directement sur le terrain, au plus près de la structure et des chargé.es de mission pour analyser plus finement la situation.

Ils peuvent concerner des points juridiques précis en amont de la rédaction du diagnostic, des échanges approfondis pour confirmer ou affiner le diagnostic et le plan d'accompagnement réalisé par le DLA, la mobilisation de partenaires ou structures ressources, la conception d'un accompagnement collectif etc...

Nous voyons aussi émerger des demandes concernant l'implication et la montée en compétence sur les enjeux sectoriels des partenaires membres des comités d'appuis départementaux ou régionaux.

Ces appuis renforcés sont en progression depuis 2018 et ont concerné les territoires suivants :

- › **DLA 31 (Haute Garonne) : appui et suivi pour la mise en place d'un accompagnement collectif sur la stratégie de diffusion**

La collaboration étroite entre le DLA 31 et le CRDLA Culture aura jalonné toute l'année 2019. De la recherche documentaire au mois de janvier au lancement de l'accompagnement en novembre, l'association, à toutes les étapes, du centre de ressources culture aura permis :

- d'outiller les chargé.es de mission et d'alimenter leur réflexion
- de renforcer la légitimité du DLA auprès des acteurs culturels locaux
- de participer à la capitalisation de l'accompagnement collectif

Cet accompagnement aura été particulièrement intéressant au regard d'une mobilisation inédite d'acteurs culturels locaux et régionaux, des services culturels des collectivités (au niveau du département et de la région) particulièrement impliqués sur le diagnostic ou sur l'identification des structures bénéficiaires. Les acteurs partenaires ont émis le souhait de pouvoir s'inspirer de cet accompagnement pour pouvoir le répliquer dans d'autres régions. Il aura aussi été très ambitieux en s'adressant à des structures de disciplines différentes et en s'articulant avec d'autres problématiques sur le modèle économique et l'organisation RH.

Cet accompagnement se poursuivra en 2020 et pourrait faire l'objet d'une note de valorisation.

- › **DLA 56 (Morbihan) : appui au diagnostic et suivi**

Echanges avec la structure accompagnée puis avec la chargée de mission pour un suivi renforcé de cet accompagnement concernant un projet de lieu intermédiaire. Mise en lien avec des prestataires spécialisés et habitués aux enjeux structurels et territoriaux de ces lieux.

- › **DLA 75 (Paris) : appui au diagnostic et comité d'appui**

Echanges avec la chargée de mission pour la rédaction du diagnostic partagé et participation au comité d'appui dématérialisé.

- › **DLA 91 (Essonne) : Intervention en comité d'appui**

Suite à plusieurs échanges au sujet de diagnostics partagés ou concernant des recherches de prestataires, la chargée de mission DLA a souhaité proposer un temps dédié aux enjeux du secteur culturel pendant son comité d'appui. Cela répondait aussi à une demande de montée en compétence du comité d'appui afin d'améliorer l'analyse et la qualité des échanges autour des accompagnements de structures culturelles.

- › **DLA 33 (Nouvelle Aquitaine) :**

Après la production d'une note en 2018 sur le comité d'appui sectoriel du DLA 33, ses nombreux partenaires et les accompagnements collectifs déployés, l'appui s'est traduit par la présentation du DLA et

des actions du DLA de Gironde aux directeur et directeur adjoint de la DRAC Nouvelle Aquitaine lors d'un rendez-vous. Le CRDLA Culture intervient également dans Comité d'appui sectoriel une à deux fois par an.

ANNEXE 16 : PRESENTATION DU DLA A LA DRAC NOUVELLE AQUITAINE EN LIEN AVEC LE DLA 33

▸ **DLA 54 (Meurthe et Moselle) : Intervention terrain pour deux pré-diagnostics**

Un déplacement terrain du Centre de ressources a permis d'épauler la chargée de mission dans sa prise de décision pour évaluer la nécessité et la pertinence d'un accompagnement DLA pour deux structures. Le partage d'expertise du Centre de ressources a ouvert de nouvelles perspectives de développement pour les structures et a renforcé la montée en compétences de la chargée de mission en l'informant par la même occasion des dispositifs complémentaires au DLA et spécifiques à la culture (plan tiers-lieux et Fonpeps).

▸ **DLA 77 (Seine et Marne) : co-animation de la première rencontre d'un accompagnement internalisé**

Echanges avec la chargée de mission en amont sur la partie diagnostic partagé, réflexion autour des outils d'animation pour la première session avec la structure (association de poésie), apport d'expertise et aide à la prise de recul pour le bilan de cette session.

Certains accompagnements DLA se poursuivent davantage qu'une année et continuent d'être valorisés au sein du DLA mais surtout au-delà. Cela a particulièrement concerné ces accompagnements, initiés en 2018 :

▸ **DLA 28 (Eure et Loire) et DLA 61 (Orne) : appui renforcé en 2018 et participation active à la journée de clôture de l'accompagnement en 2019.**

Sur la mise en place d'un partenariat culturel entre plusieurs compagnies inter-départementales et le Parc Naturel Régional. Cet appui s'était concrétisé par de nombreux échanges de préparation, la mise à disposition de ressources. En 2019, le CRDLA Culture a été convié à participer à la dernière journée d'accompagnement, ceci impliquant une collaboration avec la consultante choisie, une poursuite des échanges avec les chargées de mission DLA, l'apport de contenu et de ressources aux structures participantes ainsi qu'une participation active lors de cette journée ayant eu lieu le 27 juin 2019.

ANNEXE 17 : SUPPORT D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE LA DERNIERE JOURNEE D'ACCOMPAGNEMENT

▸ **DLA 64 : L'accompagnement sur la place du numérique dans les projets culturels a fait l'objet d'une valorisation en 2019, publiée dans le DLA Express et dans l'édition de mars 2020 de Juris Association.**

▸ **DLA 77 (Seine et Marne) : L'accompagnement réussi de la SMAC (Scène de Musiques Actuelles) File 7, ayant permis la mise en place d'un plan d'actions sur l'égalité femme-homme, a largement contribué à nourrir la réflexion dans les espaces de concertation dédiés au sujet et à donner en exemple le DLA comme potentiel d'action.**

■ **Expérimentation pour le renforcement de l'accompagnement de lieux de coopération avec le CRDLA Financement (France Active)**

Cette expérimentation conçue dans le cadre du chantier DLA 2020 vise à apporter appui, ressources et accompagnements complémentaires aux chargé.es de mission DLA et aux acteurs culturels développant des projets de coopération complexes et ambitieux, souhaitant changer d'échelle et susceptibles d'être bénéficiaires d'accompagnements DLA mais dont :

- L'ingénierie excèderait les capacités financières du DLA
- La coordination générale de l'ingénierie suppose un important travail de suivi, d'animation et de mobilisation des consultant.e.s et personnes ressources pour lequel le.la chargé.e de mission DLA pourrait bénéficier d'un appui sur du long terme de la part des CRDLA
- Le format de l'accompagnement sur une durée longue (au-delà d'un an) est trop contraignant pour le suivi du DLA
- A l'issue de l'accompagnement, les besoins de constituer des fonds propres importants nécessitent le soutien de France Active. Exemples de projets de coopération : PTCE, friches artistiques et culturelles, regroupement en réseau et /ou fusion sur un territoire de plusieurs structures, par exemple autour d'une filière, mise en commun de moyens matériels et immatériels etc.

| Projets et | Situation | Apports des CRDLA 2019 | A venir en 2020 |
|------------|-----------|------------------------|-----------------|
|------------|-----------|------------------------|-----------------|

| territoires concernés | | | |
|--|--|---|---|
| CAEN (14) Le Bazarnaom et les Ateliers intermédiaires | Projet de coopération / mutualisation / éventuellement fusion entre ces deux structures en vue de leur installation dans une friche industrielle, actuellement en cours de rénovation | Réunions de travail par téléphone DLA / CRDLA Visite du chantier et réunion avec les structures et le DLA Travail sur le diagnostic et le cahier des charges Identification de prestataires mobilisables Retour sur les propositions formulées par les consultant.es | Eventuels compléments pour l'accompagnement sur la mobilisation des partenaires Participation à un séminaire avec visite apprenante en mars 2020 |
| BORDEAUX (33) La Fabrique POLA | Emménagement dans un nouvel espace pour la Fabrique Pola, outil mutualisé historique sur le territoire pour des collectifs d'artistes visuels (arts plastiques, édition, photo, etc.) et acteur ressources | Visite de chantier et réunions avec les porteurs du projet Appui au développement d'un projet de formation Liens renforcés avec le DLA 33 | Accueil des autres projets lors d'une visite apprenante Potentiel accompagnement DLA et/ou sur aspects RH avec l'OPCO |
| GENTIOUX PIGEROLLE (23) pour La Pommerie | Résidences d'artistes installées dans une ferme : partenariat pour rachat du terrain avec un GAEC (élevage), association de scientifiques et chercheurs sur la biodiversité et Atout Bois | Echanges réguliers avec le DLA 23 Visite sur site en mars Echanges et documentations : apports de contacts et ressources Lancement de l'accompagnement DLA (retours diagnostic, appui au choix du prestataire, suivi régulier) Tour de table des partenaires | Clôture de l'accompagnement Participation à un séminaire avec visite apprenante en mars 2020 |
| PARIS (75) AGETA, Shakirail | Lieu de fabrique artistique, intermédiaire et indépendant qui interroge sa pérennité et sa relation aux partenaires | Visite sur site Echanges avec porteurs de projets Retours et échanges sur le diagnostic | Conclusions de l'accompagnement, réunions avec les partenaires Participation à un séminaire avec visite apprenante en mars 2020 |
| LORIENT (56) L'argonaute | Tiers lieu centré sur artisanat et artiste avec projet de développement d'un espace plus tourné sur l'activité artistique | Appui à la chargée de mission, mise en lien entre le DLA et la porteuse du projet. Echanges sur opportunité d'accompagner | Questionnements sur intégration à l'expérimentation, lancement 2020 probable |
| SAINT-MALO (35) Coef 180 | Lieu de coopération artistique intermédiaire et indépendant, forte dynamique bénévole | Appui à la chargée de mission DLA : ressources, retours diagnostic, repérage consultant.es | Questionnements en cours sur intégration à l'expérimentation |

En 2020, deux séminaires devraient permettre aux différents projets de se rencontrer et d'échanger sur les enjeux qui traversent leurs lieux. Ces temps permettront également de dresser un bilan (provisoire) des accompagnements DLA avec cet appui renforcé et d'en dresser les pistes d'amélioration et de valorisation.

■ Appui au pilotage auprès des DLA régionaux

› Le rôle du CRDLA Culture dans le renforcement de l'échelon régional

Les évolutions du cadre du DLA pressentis lors de la réflexion autour du projet DLA 2020 ont mis en avant la nécessité de renforcer l'échelon régional. Cependant le rôle des DLA régionaux n'est pas simple. Certains éprouvent de réelles difficultés à animer un territoire parfois très étendu et éprouvent aussi de forts contrastes entre les départements porteurs du DLA. De par leur ampleur, les accompagnements qu'ils réalisent sont souvent plus complexes et nécessitent une bonne compréhension des enjeux locaux, régionaux et nationaux. Ils impliquent souvent d'autres acteurs, s'articulent avec d'autres dispositifs d'accompagnement et peuvent s'inscrire dans le cadre de concertations territoriales pour mieux intégrer les acteurs à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

Lors du séminaire national ayant rassemblé les CR DLA, DLAR et l'Avisé à Lyon en novembre 2019, les chargé.es de mission DLA régionaux ont rappelé l'importance de pouvoir s'appuyer sur les centres de ressources pour réaliser leurs missions, faciliter l'échange de pratiques inter-régions et contribuer à l'amélioration du dispositif grâce à l'antériorité des CR DLA qui leur confère une très bonne connaissance de l'historique, des évolutions et des spécificités du dispositif.

Les appuis aux DLA régionaux en 2019 ont souvent pris la forme de réels compagnonnages, appuyant les chargé.es de mission pas à pas dans la réalisation d'accompagnements individuels ou collectifs complexes, l'intervention lors de comité d'appui régionaux, lors d'inter-DLA et ont facilité la mise en lien et l'interconnaissance avec des acteurs culturels ressources ou avec des dispositifs d'appui spécifiques à la culture et spécifiques à la culture.

› Des liens renforcés entre les DLAR et le Centre de ressources

En 2019, le Centre de ressources culture a été sollicité à plusieurs reprises pour intervenir directement auprès des DLA régionaux lors de missions d'appui ou de formations. Ces sollicitations témoignent de la confiance accordée à Opale/CRDLA Culture et de la reconnaissance de son expertise.

› Capitalisation des chantiers sectoriels menés par les DLA régionaux

Un article actualisé en 2019 a permis de recenser les chantiers régionaux les plus importants menés autour de la culture depuis la création du dispositif DLA. Ce travail de capitalisation est accessible sur le site internet d'Opale/CRDLA Culture et permet aux nouveaux et nouvelles chargé.es de mission d'avoir une meilleure vision des chantiers déjà réalisés ainsi que des sources d'inspiration sur les projets menés dans les autres régions.

ANNEXE 18 : ARTICLE « CULTURE ET DLA REGIONAUX »

› Mise en lien de l'écosystème culturel régional

L'année 2019 aura été marquée par la médiation réalisée par le CRDLA Culture pour mettre en lien les DLA régionaux avec les agences culturelles régionales, le renforcement de ce lien ayant fait l'objet d'une convention avec plusieurs d'entre elles (cf axe 1). Le lien a également été fait avec l'Afdas, OPCO de référence du secteur culturel proposant un appui RH complémentaire au DLA.

ANNEXE 19 : EXEMPLE DE SUPPORT DE VISIOCONFERENCE ENTRE AGENCE ET DLA

› Témoignages de DLAR

Voici quelques témoignages de DLA régionaux au sujet de l'appui dont ils ont bénéficié :

« Le regard bienveillant et technique de l'équipe d'OPALE / CR DLA Culture pour l'accompagnement d'une fusion complexe en IdF des réseaux musiques actuelles en 2018 a été essentiel pour permettre sa réalisation. L'appui du CR DLA a permis à la CM DLA d'avoir une approche décomplexée mais néanmoins fine des enjeux d'un secteur moins bien appréhendé / connu de la CM DLA. De façon très opérationnelle, le CR DLA a permis une réelle action de mise en réseau avec l'écosystème et des retours d'expériences similaires (effet miroir) permettant de mieux saisir les enjeux lors de la phase de diagnostic amis également pour la qualification de cahier des charges et dans l'identification et le choix du prestataire retenu. » DLAR Ile-de-France

« L'appui sectoriel est indispensable pour comprendre les enjeux de nombreuses structures ou de têtes de réseaux. La publication de nombreux dossiers et outils sont essentiels à la compréhension de l'environnement pour le chargé de mission DLA » DLAR Centre Val de Loire

« Appui du CRDLA Culture lors de rencontres avec des partenaires (par exemple : ARCADE (Agence spectacle vivant) pour l'axe complémentarité des parcours d'accompagnement - un vrai plus pour la capitalisation de bonnes pratiques (et celles à améliorer), notamment focus sur certains accompagnements » DLAR PACA

| Régions | Productions et résultats |
|--------------------------------|---|
| Auvergne-Rhône Alpes | <ul style="list-style-type: none"> ■ Accueil et information de la nouvelle chargée de mission ■ Mise en lien avec l'agence culturelle régionale « Auvergne Rhône Alpes Spectacle Vivant » et organisation d'une visio-conférence d'interconnaissance. |
| Bourgogne Franche Comté | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en lien avec l'agence culturelle régionale « Le Lab » et organisation d'une visio-conférence d'interconnaissance |
| Bretagne | <ul style="list-style-type: none"> ■ Echanges sur le chantier DLA 2020 |
| Centre Val de Loire | <ul style="list-style-type: none"> ■ Appui Conseil pour l'accompagnement d'une fédération régionale de musiques actuelles et d'une plateforme ressources sur la culture |
| Grand Est | <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation d'une formation sur les enjeux d'accompagnement des structures culturelles à l'occasion d'un inter CRDLA (journée complète) ■ Appui renforcé sur l'accompagnement du festival « Cabaret Vert », mise en lien avec le CNV ■ Appui renforcé pour la mise en place d'un accompagnement collectif à destination des radios ■ Intervention lors d'un comité d'appui régional pour un point sur les enjeux du secteur culturel. |
| Hauts de France | <ul style="list-style-type: none"> ■ Accueil et information de la nouvelle chargée de mission |
| Ile-de-France | <ul style="list-style-type: none"> ■ Participation à un comité d'appui ■ Appuis-conseil pour plusieurs accompagnements |
| Normandie | <ul style="list-style-type: none"> ■ Accueil et information du nouveau chargé de mission ■ Appui et ressources pour la mise en place de temps sectoriels autour de la culture ■ Appui renforcé autour de l'outil « Essperluette » ■ Atelier DLA dans le cadre de Pop Mind |
| Nouvelle Aquitaine | <ul style="list-style-type: none"> ■ Participation aux temps de préparation du comité de pilotage régional et animation d'un atelier puis intervention en plénière ■ Rencontre Drac ■ Production de données chiffrées Enée ■ Participation groupe Culture et ESS |
| Occitanie | <ul style="list-style-type: none"> ■ Echanges sur le chantier DLA 2020 ■ Echanges sur missions ■ Appui renforcé sur un projet d'accompagnement collectif de structures adhérentes à une fédération nationale |
| Pays de la Loire | <ul style="list-style-type: none"> ■ Appui-conseil et mise en lien avec prestataires ■ Valorisation d'un accompagnement sur l'égalité femme-homme auprès de festivals |
| PACA | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en lien avec l'agence culturelle régionale « L'Arcade » et organisation d'une visio-conférence d'interconnaissance ■ Présence lors d'une rencontre prestataire ■ Echanges sur missions |
| DROM-COM | <ul style="list-style-type: none"> ■ Echanges sur la mise en place d'un groupement d'employeurs en Guyane ■ Echanges sur les prestataires spécialistes du numérique avec la Guadeloupe ■ Echanges sur mission DLA avec Mayotte |

ACTION 1.3/ ANIMATION-ECHANGES

■ Suivi et participation pour évolution des outils Enée et des autres outils d'animation nationale

Avisé a doté le réseau DLA de deux outils :

- « Enée ressource » dont l'objectif est de réunir en un lieu unique tous les documents produits par les acteurs du dispositif et utiles aux chargés de mission DLA et CRDLA ainsi qu'aux pilotes et partenaires du dispositif DLA.

- « Enée activité », outil de suivi de l'activité DLA et donc de collecte de l'ensemble des données liées aux accompagnements

Ces deux outils sont en cours d'évolution, évolution nécessaire pour une meilleure appropriation par les acteurs, une plus grande utilité et un fonctionnement accru.

Cette réflexion est menée dans le cadre d'un groupe de travail coordonné par l'Avisé auquel participe activement le CRDLA Culture, sollicité en 2019 pour répondre à une enquête détaillée sur l'utilisation des outils par un second cabinet de consultants.

■ DLA Express : la newsletter du réseau DLA

Deux fois par mois, une newsletter est envoyée à l'ensemble du réseau DLA et à ses partenaires. En 2019 cette newsletter a été modifiée et améliorée et les Centres de Ressources contribuent systématiquement à alimenter son contenu, qu'il s'agisse d'informations concernant les actualités sectorielles, les actions de professionnalisations, les ressources utiles aux chargé.es de mission etc.

En 2019, le CRDLA Culture s'est particulièrement investi sur l'édition n°96 du DLA Express avec un numéro spécialement dédié à la culture qui s'est illustré par une forte collaboration avec l'Avisé ayant abouti à la publication d'une courte vidéo sur le CRDLA Culture et d'un document synthétique portant sur les enjeux et l'actualité du secteur culturel.

ANNEXE 20 : DLA EXPRESS N°96 SPECIAL CULTURE ET DOCUMENT "ENJEUX ET ACTUALITES DU SECTEUR"

■ Animer un réseau de prestataires

▸ Réseau des prestataires

Depuis 2018, en lien avec les DLA qui le souhaitent et afin d'améliorer la qualité des interventions auprès des associations, Opale a souhaité renforcer l'animation du réseau de consultant.es DLA spécialisé.es dans le secteur culturel. Ces rencontres et échanges font suite au constat partagé, d'un fort besoin de partage de pratiques, d'informations sur les modalités du DLA afin de renforcer les synergies et de contribuer à l'amélioration continue du dispositif. Une simple base de données de consultant.es n'est donc pas suffisante pour faire ce travail qualitatif.

L'animation du réseau de prestataires poursuit deux objectifs :

- Accueillir et informer les nouveaux.elles prestataires pour identifier leurs compétences et s'assurer qu'elles correspondent bien aux attentes du DLA
- Favoriser le partage d'informations et de pratiques avec les plus confirmé.es pour contribuer à l'amélioration du dispositif et permettre une meilleure capitalisation des accompagnements via l'instauration d'un cadre de confiance.

Les échanges, par téléphone ou en présentiel, peuvent porter sur :

- La présentation du dispositif et de son fonctionnement
- Leurs compétences, spécificités, méthodes d'intervention
- Les difficultés rencontrées
- La gestion des informations dans la base de données

Est également réalisée une veille et une mise à jour régulière des fiches prestataires culture sur la base de données « Enée Activité » citée plus haut ainsi que sur une base de données interne au CRDLA Culture, plus détaillée. Le CRDLA Culture a également créé une liste de diffusion (mailing) spécifique aux prestataires pour les tenir régulièrement informé.es des actualités du secteur et du DLA.

› **Rencontres des consultant.es du DLA pour la culture**

En 2019, nous avons proposé 3 temps de rencontre aux consultant.es DLA culture :

- Un temps de rencontre informel lors de la clôture du Forum Entreprendre dans la culture (à Paris, le 24 mai 2019)
- Une possibilité de rencontre au fil de l'eau sur le stand Culture & ESS du Festival d'Avignon
- Un après-midi de travail le 15 octobre 2019

Ce dernier temps correspond aux objectifs pour Opale d'organiser un temps de rencontre spécifique dédié aux consultant.es culture par an et d'alterner un an sur deux entre une journée complète davantage axée sur l'information et la compréhension du dispositif DLA (sur le modèle de celle organisée en 2018 avec la présence de l'Avisé, de plusieurs chargé.es de mission DLA et de l'Ufisc) et un après-midi de travail thématique.

La rencontre du 15 octobre 2019 a donc porté sur la thématique des Ressources Humaines. Les consultant.es ont plus spécifiquement choisi de travailler sur la mutualisation d'emplois et sur les risques psycho-sociaux. Une quinzaine de consultant.es ont donc pu échanger sur leurs pratiques, se former, partager leurs difficultés... Ils et elles ont également mieux identifié le Centre de ressources culture comme espace de dialogue et de médiation avec les différentes parties prenantes du DLA. Un compte-rendu de cette rencontre a été publié sur le site internet d'Opale et a reçu plus de 100 visites entre octobre et décembre 2019. Une suite a également été envisagée à cette rencontre puisqu'un groupe de consultantes souhaitait plus particulièrement travailler sur l'émergence des besoins liés à l'égalité femme-homme au sein du DLA, une première rencontre de ce groupe de travail ayant eu lieu le 9 décembre 2019. Ce projet sera poursuivi en 2020.

ANNEXE 21 : COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRESTATAIRES

2/ DEVELOPPER DES OUTILS, METHODES ET EXPERTISES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EMPLOI

ACTION 2.1/ OUTILS ET METHODES POUR LE CHARGE DE MISSION DLA DANS SA PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

■ **Mises à jour du Kit culture**

Réalisé en 2015, le Kit Culture a été conçu comme la porte d'entrée privilégiée aux ressources du CRDLA Culture pour les chargé.es de mission DLA. Il fait donc l'objet d'une mise à jour régulière. Il compte à ce jour 27 685 vues dont 3 143 en 2019. Nous prévoyons un important travail de mise à jour et de réorganisation en 2020 avec l'évolution du métier de chargé.es de mission DLA et le renforcement de l'accueil des nouveaux et nouvelles.

<https://kitculturedla.opale.asso.fr/>

■ **Bilan évaluatif et comparatif national des accompagnements culture**

› **Enrichissement et qualification de la base Enée des associations.**

Chaque année, un important travail de requalification de la base de données Enée issues de l'Avisé est réalisé : pour chaque association référencée, sont recherchées et saisies les informations sur la structure, avec vérification de ses coordonnées, catégorisation de son activité principale (création, formation, diffusion...) et de sa discipline privilégiée (théâtre, cirque, arts plastiques, patrimoine...). L'entretien de ces bases doit aussi se faire régulièrement au cours de l'année : repérage de doublons d'associations, mise à jour des contacts d'associations, amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de la base de données (Filemaker).

› **Bilan du DLA dans la culture**

Ce travail de qualification permet alors de proposer une analyse des données afin de pouvoir produire un bilan évaluatif et comparatif des accompagnements réalisés sur le secteur culturel année après année.

Un article est ensuite publié sur le site internet : il présente les chiffres clés sur les accompagnements DLA dans la culture depuis le début du dispositif, avec un focus sur l'année passée.

ANNEXE 22 : BILAN 2004-2018 DES ACCOMPAGNEMENTS DLA DANS LA CULTURE

■ Valorisation d'accompagnements DLA

Les notes de valorisation des DLA permettent d'apporter un outillage pratique aux opérateurs du DLA qui peuvent s'inspirer du travail de leurs pairs, tout en donnant à voir le travail d'accompagnement permis par le dispositif et la place que peuvent prendre des partenaires. En 2019, nous avons travaillé un nouveau format, plus court, et particulièrement adapté à la nouvelle rubrique « Belles Histoires » du DLA Express imaginée par l'Avisé. Voici les accompagnements qui ont été valorisés :

› Fusion du RIF

Le DLAR Ile de France a accompagné le processus de fusion du réseau régional de musiques actuelles (RIF) avec 4 réseaux départementaux. Cet accompagnement a été cofinancé par le DLAR, les DLAD ainsi que le RIF. Il a permis la mise en place d'une direction partagée et d'une gouvernance horizontale, l'utilisation d'un outillage de gestion des compétences et une aide aux positionnements individuels de chaque salarié.e des anciennes structures.

ANNEXE 23 : VALORISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DLA DU RIF

› Création d'un groupement d'employeurs par plusieurs écoles de musique (DLA 49)

Dans le Maine et Loire, un long travail de fond a été mené par le DLA pour accompagner plusieurs écoles de musique dans la réflexion et la mise en œuvre de groupements d'employeurs. Cette initiative permettait de faire face à la fragmentation des postes des professeurs de musique et a surtout permis de faciliter le dialogue avec les collectivités (et en particulier le Département) sur la mise en œuvre des politiques culturelles de territoire.

› Accompagnement sur la place du numérique dans les projets culturels (DLA 64)

Dans les Pyrénées Atlantiques, cet accompagnement collectif a été particulièrement intéressant pour sensibiliser plusieurs structures culturelles aux enjeux induits par la transformation numérique et leur a permis de s'approprier ces enjeux et d'identifier des leviers d'évolution pour leurs structures.

ANNEXE 24 : ARTICLE « LA PLACE DU NUMERIQUE DANS LES PROJETS CULTURELS » PUBLIE DANS LES « BELLES HISTOIRES DU DLA »

■ Fiches repères

Les fiches-repères sont réalisées en partenariat avec les réseaux et fédérations des arts et de la culture ainsi qu'avec des spécialistes des questions abordées et ont pour objectif de donner des clés de compréhension sur type de structure culturelle en particulier : historique, structuration, organisation, des activités, modèles économiques et enjeux d'accompagnement.

› L'école des arts de cirque

Une 1^{ère} version de cette fiche avait été réalisée en 2012 en partenariat avec la FFEC (Fédération française des écoles de cirque). En 2019 une réactualisation complète a été effectuée avec toujours la participation de la FFEC.

ANNEXE 25 : EXTRAIT FICHE REPERE « L'ECOLE DES ARTS DE CIRQUE »

› Le lieu intermédiaire

Cette fiche réalisée en partenariat avec l'Ufisc a pour objectif de mettre en lumière les caractéristiques de ces lieux, les activités mises en place, leurs modes de fonctionnement et de gouvernance, leur utilité sociale et économique, ainsi que les forces et les faiblesses de leur modèle économique et de leur réseau partenarial.

ANNEXE 26 : EXTRAIT FICHE REPERE « LE LIEU INTERMEDIAIRE »

› A paraître en 2020 :

. **Le tiers lieu à vocation culturelle** réalisée avec la Coopérative des tiers-lieux

ANNEXE 27 : EXTRAIT VERSION DE TRAVAIL FICHE REPERE « LE TIERS LIEU A VOCATION CULTURELLE »

. **Les festivals**

ANNEXE 28 : EXTRAIT VERSION DE TRAVAIL FICHE REPERE « LE FESTIVAL »

. **Les bureaux d'accompagnement et de production**

ACTION 2.2/ OUTILS ET METHODES SUR LES RH ET L'EMPLOI

■ Aides à l'emploi

▸ Recensement des dispositifs

. « **Actualité des aides à l'emploi** » : cet article de recensement des aides à l'emploi mobilisables pour le secteur culturel fait l'objet d'une réactualisation permanente et est l'article en ligne le plus consulté (13 400 visites). <http://www.opale.asso.fr/article655.html>

ANNEXE 29 : ARTICLE SUR L'ACTUALITE DES AIDES A L'EMPLOI

. « **Fonds National Pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle (FONPEPS)** » : mise à jour de l'article suite à la réforme complète du dispositif en octobre 2019. <http://www.opale.asso.fr/article656.html>

ANNEXE 30 : ARTICLE SUR LE FONPEPS

▸ **Intervention** dans le cadre d'un atelier à destination des acteurs des musiques actuelles en Occitanie sur les aides à l'emploi pour le secteur culturel, pour le réseau Octopus (4 septembre 2019)

■ Intermittence

La complexité et les évolutions régulières du régime de l'intermittence amènent le CRDLA Culture à réaliser de la veille et à produire régulièrement de la ressource sur le sujet.

▸ L'emploi d'intermittents dans les compagnies sous statut associatif

Cette fiche technique réalisée à l'origine en 2009 a été mise à jour avec la collaboration du Synavi/Syndicat National des Arts Vivants et For companies. Elle détaille les particularités de l'emploi d'intermittent.e.s au sein des compagnies : rappel sur le droit du travail, cas des activités d'enseignement et d'action culturelle, contrôles, etc...

ANNEXE 31 : EXTRAIT FICHE TECHNIQUE « L'EMPLOI D'INTERMITTENTS DANS LES COMPAGNIES SOUS STATUT ASSOCIATIF »

■ Égalité professionnelle femmes/hommes

Depuis 2016 la question de l'égalité professionnelle est montée en puissance dans les missions du CRDLA Culture. Elle est intégrée de manière transversale à l'ensemble des actions mais fait aussi l'objet de projets spécifiques.

Le CRDLA Culture est associé au collectif animé par la Fedelima autour de la plateforme ressources WAH-EGALITE.ORG mise en ligne en 2019 : participation aux comités de pilotage, retours sur les contenus, échanges divers. En 2020, cette plateforme aujourd'hui dédiée aux musiques actuelles pourrait s'élargir à tout le spectacle vivant, en lien avec l'Ufisc et ses partenaires.

En 2019, le CRDLA Culture a participé à la visioconférence organisée par l'Avise et le CNCRESS et a permis d'illustrer les propos en mobilisant le témoignage de Cécile Bonthonneau, consultante ayant précisément accompagné une structure de musiques actuelles sur la mise en place d'un plan d'action égalité HF.

Le CRDLA Culture a également suivi l'accompagnement réalisé par le cabinet l'ESS Inspirantes auprès du DLA régional des Pays de la Loire pour un collectif de festivals et a valorisé la campagne de communication contre les discriminations qui est un des outils issus de cet accompagnement.

Enfin, la fin d'année 2019 a été l'occasion de lancer un groupe de travail avec plusieurs consultantes engagées sur la thématique. Ce groupe aura pour objectif de finaliser une note à destination des chargé.es de mission DLA sur l'identification des besoins sur l'égalité HF et leurs modalités d'accompagnement pour les structures culturelles.

ACTION 2.3/ OUTILS ET METHODES SUR LE MODELE ECONOMIQUE

■ Outils d'auto diagnostic économique et financier

. **Culturdiag** : la version excel de l'outil développé par France Active / CRDLA Financement a fait l'objet d'une réactualisation en collaboration avec le CRDLA Culture et la CRESS Pays-de-Loire.

. **Diagflash DLA** : en lien avec Avise et l'ensemble des centres de ressources, un nouvel outil d'analyse économique et financière destiné à être utilisé par l'ensemble des DLA départementaux et régionaux a été lancé en juin 2019. Construit en collaboration avec l'ensemble des CRDLA sectoriels, cet outil propose suite à la saisie de données (comptes passés et projections budgétaires) un avis sur la situation financière de la structure. Afin de prendre en compte les spécificités sectorielles, des « clefs de lecture » par secteur sont mises à disposition pour apporter rapidement des points de vigilance ou une aide à l'analyse des données recueillies.

ANNEXE 32 : EXTRAIT DE L'OUTIL DIAGFLASH DLA

3/ METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION

ACTION 3.1/ VISIO-CONFERENCES

Depuis cinq ans, sont proposées aux chargé.e.s de mission DLA des formations courtes sous la forme de visioconférences de 2 heures. En 2019 un nombre important de temps ont été organisés, souvent en collaboration avec un réseau spécialiste du sujet traité :

| THEMATIQUE | DATE | PARTENAIRE | NB PARTICIPANTS |
|--|------------|--------------------|-----------------|
| Les enjeux de l'ESS et le rôle du DLA | 17 jan 19 | Jean-Louis Laville | 37 |
| Pratiques amateurs, 2 ans après la loi LCAP | 4 mars 19 | Cofac | 7 |
| Relations entre associations et financeurs publics / exemple du secteur culturel | 11 avr 19 | Ufisc | 20 |
| Qualité de vie au travail et risques psycho-sociaux | 6 mai 19 | Marc Bouchet | 9 |
| Egalité HF : intervention sur les spécificités du secteur culturel | 25 juin 19 | CNCRESS/Avise | NC |
| Lieux intermédiaires | 3 oct 19 | Ufisc | 15 |

Afin de capitaliser au maximum les visio-conférences réalisées et permettre aux chargé.es de mission DLA de les visionner ultérieurement, nous avons créé une bibliothèque en ligne sur la plateforme Vimeo.

ANNEXE 33 : COMPTE-RENDU DE LA VISIO-CONFERENCE « LES ENJEUX DE L'ESS ET LE ROLE DU DLA »

ACTION 3.2/ FORMATIONS

En 2019, le CRDLA Culture a continué de s'adapter aux besoins du réseau DLA en diversifiant les formats et modes d'intervention auprès des chargé.es de mission DLA. La collaboration avec Avise et le CRDLA social et médico-social s'est poursuivie lors de la dernière formation organisée en janvier 2019, le CRDLA Culture est intervenu sur les formations au diagnostic partagé organisées par l'Avise et a organisé une journée compète de formation collective lors d'un inter-DLA de la région Grand Est.

| THEMATIQUE | DATE | OBJECTIFS | NB PART. |
|---|------------|--|----------|
| Intervention pour La Formation-action Avise/CRDLA culture et social/Coopessance : Posture d'accompagnement des structures de l'ESS engagées dans des démarches de coopération, mutualisation, fusion | 10 janv 19 | - Adopter la posture adéquate - Accompagner des structures dans un contexte de conflit - Mobiliser l'intelligence collective | 13 |
| Animation d'une réunion d'échange de pratique sur le diagnostic partagé | 20 juin 19 | - Faire le point sur les outils utilisés - Partager les solutions face aux difficultés - Faire de l'échange de pratiques | 5 |

| | | | |
|--|------------|---|----|
| Intervention à la formation au diagnostic partagé | 12 sept 19 | - Présenter le CRDLA Culture - Présenter les appuis au diagnostic - Informer sur les ressources disponibles et les collaborations possibles avec le CRDLA. | 11 |
| Formation en région pour les DLA du Grand Est : Enjeux culturels et spécificités d'accompagnement du secteur | 29-nov-18 | - Proposer un focus de l'action du DLA sur le secteur culturel - Proposer des ressources - Travailler autour de la notion de chaîne d'accompagnement - Préconiser des pistes d'amélioration des pratiques des chargé.es de mission | 13 |

ANNEXE 34 : SUPPORT POWERPOINT DE LA FORMATION AUX DLA GRAND EST

ANNEXE 35 : EXTRAIT DE LA METHODE D'ANIMATION DE LA REUNION D'ECHANGE SUR LE DIAGNOSTIC PARTAGE AVEC L'OUTIL « PADLET »

ACTION 3.3/ ACTIONS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DLA

■ Echanges avec les nouveaux chargés de mission

Régulièrement de nouveaux.elles chargés.es de mission font leur entrée dans le réseau et Avisa en informe chaque mois les CRDLA.

L'équipe du CRDLA Culture contacte alors automatiquement par mail chaque chargé.e de mission afin de présenter les services du CRDLA Culture, leur présenter les nombreuses ressources qui les aideront dans leurs missions et leur proposer un entretien plus approfondi par téléphone ou de visu.

Outre le fait de susciter du lien entre les DLA et le CRDLA, ces échanges permettent une mise à jour de l'actualité de l'accompagnement dans le territoire concerné.

■ Journées d'accueil des nouveaux.elles DLA

En 2019 il n'y a pas eu de journées d'accueil organisées par l'Avisa. Le CRDLA Culture a donc particulièrement renforcé la prise de contact avec les nouveaux.elles chargés.es de mission et les actions de professionnalisation à destination du réseau.

ACTIONS DES FEDERATIONS CONVENTIONNEES

DEVELOPPER DES OUTILS, METHODES ET EXPERTISES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EMPLOI

- Note sur l'impact de l'instruction ministérielle relative à l'indemnisation des services d'ordre

ANNEXE 36 : NOTE



- Mise à jour de la note sur les pratiques en amateur

ANNEXE 37 : NOTE

- Note sur la réforme de la licence d'entrepreneurs du spectacle

ANNEXE 38 : NOTE

- Note sur l'instruction fiscale 1998, la règle des 4P et l'impact de la Loi LCAP

ANNEXE 39 : NOTE

- Note sur les fonds européens

ANNEXE 40 : NOTE

- Note sur les aides à l'emploi pour le secteur culturel

ANNEXE 41 : NOTE

- Rapport d'enquête sur l'égalité HF dans les réseaux

ANNEXE 42 : RAPPORT D'ENQUETE

- Note sur la solidarité internationale, la culture et l'ESS

ANNEXE 43 : NOTE

METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION



- Co-animation de la visio-conférence « Les pratiques amateurs »



- Co-animation de la visio-conférence « Les relations financeurs publics / associations »

ANNEXE 44 : EXTRAIT SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE « LES RELATIONS FINANCEURS PUBLICS/ASSOCIATIONS »

- Co-animation de la visio-conférence « Les lieux intermédiaires »

ANNEXE 45 : EXTRAIT SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE « LES LIEUX INTERMEDIAIRES »

AXE 4/ CONTRIBUER A LA COORDINATION, L'EVALUATION ET LA VALORISATION DU DISPOSITIF

■ Objectifs définis

1. Contribuer aux bilans, évaluations et mesures d'impact sectoriels du dispositif
2. Contribuer à la qualité du dispositif et participer aux temps de co-construction
3. Coordonner le dispositif

■ Résultats visés

- Aboutir à une meilleure cohérence d'ensemble du dispositif
- Améliorer les coopérations entre les CRDLA
- Aider à la structuration des réseaux
- Disposer d'une évaluation sur le DLA et sur le CRDLA
- Participer à la communication générale du DLA avec Avise

↘ MISSIONS PERMANENTES

- Apport de réflexions et méthodes sur l'évaluation, restitution des expériences du CRDLA Culture à Avise et aux autres CRDLA
- Préparation et participation aux inter CRDLA et inter Régions / CRDLA, journées DLA, réunions Avise, réunions pilotes
- Comités de suivi du CRDLA
- Aide à la structuration des confédérations associées du CRDLA
- Coordination et gestion de la mission CRDLA

↘ ENJEUX PRINCIPAUX 2019-2020

Toujours très fortement impliquée dans l'animation nationale du DLA, sa valorisation et son évaluation, l'équipe du CRDLA Culture a également apporté ses contributions à la réflexion sur les outils Enée et sur la professionnalisation des chargé.es de mission DLA. Mais l'année 2019 a surtout été celle du déploiement du projet DLA 2020 et des attentions portées aux ressources sectorielles dont le redimensionnement reste en question en 2020. L'ancienneté et l'implication de l'équipe du CRDLA Culture est aussi au service des chargé.es de mission des autres CRDLA et de l'Avise afin de partager les projets passés, mobiliser les ressources d'ores et déjà existantes, rendre compte des informations et capitalisations issues du terrain, fluidifier les échanges.

↘ DÉTAIL DES ACTIONS 2019

1/ CONTRIBUER AUX BILANS, EVALUATIONS ET MESURES D'IMPACT SECTORIELS DU DISPOSITIF

ACTION 1.1/ BILANS ET EVALUATION MENES PAR OU AVEC AVISE

■ Chantier « DLA 2020 »

L'appel à contributions lancé en 2018 a permis de recenser les actions menées sur les territoires par les DLA, actions qui ont en partie inspiré le nouveau Cadre d'Action National du DLA, paru au printemps 2019. Le CRDLA Culture a largement contribué à cette dynamique en étant force de proposition et en apportant sa capacité d'analyse et sa connaissance du terrain lors de chaque temps d'échange.

Le groupe de travail sur les besoins et ressources sectorielles a été le point d'orgue du travail de réflexion mené sur les ressources dans le dispositif DLA. L'ancienneté de l'équipe des chargé.es de mission d'Opale

sur le CRDLA culture est un atout pour nourrir les réflexions communes, identifier les bonnes pratiques et expérimenter de nouvelles démarches, ancrées dans les besoins des DLA.

2/ CONTRIBUER A LA QUALITE DU DISPOSITIF ET PARTICIPER AUX TEMPS DE CO-CONSTRUCTION

ACTION 2.1/ APPUIS ENTRE CRDLA ET AVEC AVISE

■ Echanges et appuis entre CRDLA

Les CRDLA collaborent régulièrement avec pour objectif l'amélioration continue du dispositif DLA. Il s'agit donc de s'informer mutuellement sur les travaux menés, d'échanger sur les pratiques professionnelles, les enjeux sectoriels, et de mettre en place des actions communes.

Ces échanges ont lieu pour la plupart dans le cadre des inter CRDLA coordonnés par Avise (4 en 2019) mais aussi lors de temps organisés par les CRDLA eux-mêmes.

Cette année, les projets communs menés et collaborations ont été les suivants :

- Implication sur la formation rapprochement/fusion menée par la consultante Catherine Broyez, avec l'Avise et le CRDLA social et médico-social
- Travaux sur les outils et ressources sur l'analyse financière, avec le CRDLA Financement
- La préparation des séminaires nationaux avec les DLAR et l'Avise
- Réunions de travail sur le chantier DLA 2020

■ Echanges avec Avise

En tant qu'animateur national du réseau DLA et organisme intermédiaire pour le Fonds Social Européen, les échanges ont été nombreux et réguliers, tout particulièrement en 2019, en raison notamment de l'arrivée de nouvelles recrues au sein de l'équipe DLA de l'Avise. Cela a donc en effet été l'occasion d'échanges approfondis pour une meilleure interconnaissance entre les équipes, le partage d'informations et les retours d'expériences sur l'historique du DLA, son positionnement, les acteurs territoriaux...

Les échanges ont aussi porté sur des questions variées comme les budgets, la communication, les bases de données, les prestataires, etc.

ACTION 2.2/ LIENS AVEC LES PILOTES

Le CRDLA Culture a été amené en 2019 à rencontrer à plusieurs reprises les interlocuteurs du HCESSIS et du Ministère de la culture afin de travailler collectivement aux pistes d'évolutions de la mission du CRDLA Culture.

Le comité de pilotage s'est tenu le 22 mars 2019. Il a réuni les fédérations Ufisc et Cofac, l'Avise ainsi que le Ministère de la culture, le HCESSIS et la Caisse des Dépôts. Ce temps permet de mettre à plat la diversité des missions du CRDLA dans l'année passée et de projeter les grandes orientations de l'année en cours. Il est un point d'étape important pour le projet du CRDLA Culture et l'un des rares temps d'échanges sur les enjeux partagés entre les fédérations co-pilotes.

ACTION 2.3/ VALORISER LE DISPOSITIF AVEC AVISE

Le CRDLA Culture participe à l'alimentation des outils de valorisation du dispositif (DLA + et www.info-dla.fr).

3/ COORDONNER LE DISPOSITIF

ACTION 3.1/ COORDINATION INTERNE

Le nombre de salarié.es en équivalent temps plein sur la mission CRDLA Culture est de 5,5 dont le temps est reparti sur 7 salarié.es au sein d'Opale et 4 au sein des confédérations. Le besoin en coordination générale de la mission est donc fort. Elle s'effectue à travers :

- La tenue de réunions régulières qui permettent de s'assurer de l'avancée des actions et la prévision des temps de travail nécessaires à chacune de ces actions
- Le remplissage des outils de suivis de la mission tels que les fiches temps quotidiennes et les plans d'actions
- La rédaction des projets d'activité, compte-rendu et bilans d'activité

ACTION 3.2/ COORDINATION EXTERNE

Des conventions de mise à disposition de personnel pluriannuelles sont établies avec chaque salarié.e des fédérations partenaires.

Les missions qui leur sont confiées portent en priorité sur :

- L'organisation de temps de sensibilisation auprès des adhérents et la communication sur le dispositif DLA
- La production de ressources en direction des chargé.es de mission DLA et des acteurs culturels
- La participation aux moments d'échanges entre les DLA et les adhérents en régions

Un plan d'action est établi à chaque début d'année permettant de prioriser les actions à mener et le nombre d'heures nécessaire à leur réalisation.

Plusieurs réunions de coordination et de suivi de la mission ont ensuite lieu pendant l'année.

ANNEXE 46 : EXEMPLE DE CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE SALARIE AVEC LES CONFEDERATIONS

ACTION 3.3/ GESTION DE LA MISSION

La gestion administrative de la mission s'effectue selon les règles du FSE, modifiées pour la nouvelle programmation et demandant un large éventail d'outils de gestion : la gestion des pièces justificatives du travail effectué et des frais engagés, le classement et l'archivage des documents et des pièces comptables afférentes, le suivi des contrôles.

ACTIONS DES FEDERATIONS CONVENTIONNEES



- Préparation et participation au comité de pilotage de la mission avec les financeurs du CRDLA
- Gestion administrative de la mission selon les règles du FSE
- Définition du plan d'action annuel avec Opale, suivi des projets
- Préparation et participation aux comités de suivi

ANNEXES



> **Les annexes sont téléchargeables via le lien web suivant :**

https://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2019_annexesbilan_crdlaculture_web.pdf